

PRÉSIDENTE

**Le Président Tebboune "réagit au traitement" et son état de santé "s'améliore progressivement"**

P. 24

ALGÉRIE-PORTUGAL

**M. Djerad reçoit le ministre portugais des Affaires étrangères**

P. 24

PRÉSIDENTIELLE AUX ETATS UNIS

**Trump et Biden prédisent chacun leur victoire**

P. 3

RENTREE SCOLAIRE DES CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE

## Djerad : "un retour à la vie qui continue"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a procédé hier, à Alger, à l'ouverture de l'année scolaire 2020/2021 pour les élèves des paliers moyen et secondaire, deux semaines après avoir donné, depuis Batna, le coup d'envoi de l'année scolaire pour le Primaire. Pas moins de 4.790.671 élèves devaient rejoindre les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire sur un total de 10.095.367 élèves inscrits dans les trois paliers d'enseignement. Plus 5 millions d'élèves avaient rejoint le 21 octobre dernier les établissements éducatifs dans le cycle primaire, rappelle-t-on. "Le retour des élèves aux bancs des établissements éducatifs constitue un retour à la vie qui continue et refuse tout arrêt ou retard", a indiqué M. Djerad dans une publication sur son compte Facebook.

P. 3

DKnews/APS



PROJET DE LOI CONTRE LE KIDNAPPING

**Zeghmati : "les kidnappeurs d'enfants risquent la peine capitale"**

P. 4

OPEP

**"L'Algérie pour le maintien du plafond de production actuel"**

P. 7

BANQUES

**Le CPA lance la finance islamique dans une deuxième agence à Alger**

P. 6

SANTÉ

CARENCE EN VITAMINE D

**Comment savoir ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 FRANÇAISE

**Courbis : "Benlameri est une superbe recrue pour l'OL"**

P. 21



BIENS CULTURELS

**La France remet au Maroc près de 25.000 objets archéologiques pillés**

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ

**Un élément de soutien aux groupes terroristes et huit narcotrafiants arrêtés en une semaine**

P. 24

## MASCARA

### 2 morts dans un accident de la circulation



Deux personnes sont mortes et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation, survenu mardi dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'accident s'est produit au niveau du chemin de wilaya (CW 31) reliant les communes de Makda et Ghriiss suite à une collision entre deux véhicules, causant la mort sur place d'un conducteur et son accompagnateur alors que le second conducteur a été grièvement blessé, a-t-on indiqué.

Les éléments de la protection civile sont intervenus pour transférer les corps des deux victimes vers la morgue de l'hôpital de la ville de Tighennif et le blessé aux urgences du même hôpital.

Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident, a-t-on fait savoir.

## EDUCATION

### Oran : recrutement de plus de 450 enseignants des trois paliers



Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran a été renforcé par le recrutement de 453 nouveaux enseignants des trois paliers au titre de l'année scolaire 2020-2021, a-t-on appris mardi du directeur de l'éducation.

Le recrutement a été fait à partir des listes d'attente de candidats ayant passé les concours en 2017 et 2018 et en recourant à des diplômés des écoles supérieures, a indiqué Slimani Arezki.

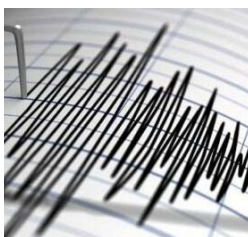
Le cycle moyen s'est doté de 230 enseignants des langues arabe, anglaise et française, des sciences naturelles et d'histoire géographique.

Les autres postes concernent 203 instituteurs du primaire en langue arabe et 20 en cycle secondaire.

## SÉISME

### Secousse tellurique de magnitude 3,1 dans la wilaya de Mila (CRRAG)

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 sur l'échelle de Richter a été enregistrée mardi après-midi à 16h28 dans la wilaya de Mila, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au sud-ouest de Hamala dans la même wilaya, précise la même source.



## GRÈCE - MOSQUÉE

### Ouverture de la première mosquée officielle à Athènes



La première mosquée officielle d'Athènes a ouvert ses portes à un nombre très restreint de fidèles pour cause de nouveau coronavirus, ont rapporté mardi des médias, citant la communauté musulmane qui s'est félicitée de son ouverture après des années de retard.

Seule capitale européenne jusqu'ici privée de mosquée, Athènes aura "finalement un lieu de culte pour ses habitants musulmans", s'est réjoui le président de l'Union musulmane de Grèce, Naïm el Gador, cité par des médias.

Le ministère de l'Éducation et des Cultes a annoncé lundi les modalités du fonctionnement de ce lieu de culte qui n'est actuellement autorisé qu'à une dizaine de fidèles à la fois.

Toutefois, l'inauguration officielle de la mosquée ne se fera que plus tard en raison des restrictions causées par la pandémie de Covid-19, a souligné, l'imam de cette mosquée, Zaki Sidi Mohammed.

Au total, près de 650.000 musulmans habitent en Grèce dont la majorité sont vivant à Athènes, a rappelé M. el Gador.

Il s'agit de migrants arrivés en majorité au cours des vingt dernières années.

Située à Eléonas, un ancien quartier industriel de la capitale, cette mosquée est la première qui va fonctionner à Athènes. Construite avec des fonds d'État, la mosquée d'Athènes avait été terminée fin 2019 mais son ouverture avait été repoussée en raison de la pandémie. Elle peut théoriquement accueillir jusqu'à 350 personnes. "On attendait son ouverture depuis des mois et on ne savait pas exactement quand elle ouvrirait", a indiqué M. el Gador, l'un de principaux acteurs ayant milité pour sa construction.

## RÉSEAU DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ

### Modification de certaines dispositions relatives aux règles techniques



Certaines dispositions relatives aux règles techniques de conception, d'exploitation et d'entretien du réseau de transport de l'électricité ont été modifiées par un nouveau décret exécutif publié au journal officiel n°63.

Ce nouveau décret a pour objet de "modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n° 06-430 du 26 novembre 2006 fixant les règles techniques de conception, d'exploitation et d'entretien du réseau de transport de l'électricité", stipule l'article 1 du nouveau texte, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad le 15 octobre 2020. Cette modification concerne les dispositions de l'article 3 du décret de 2006 en précisant que "le réseau de transport de l'électricité comporte, notamment, les systèmes de compensation de la puissance réactive connectés au réseau de transport de l'électricité (batteries de condensateurs, selfs et SVC)".

Il est également inséré dans les dispositions du décret de 2006, un article 3 bis rédigé comme suit : "les équipements de centres régionaux de conduite sont transférés à l'opérateur du système".

## ORAN

### Campagne prochaine de protection des produits agricoles contre les parasites



La station régionale de protection végétale de Misserghine (Oran) lancera prochainement une campagne de sensibilisation pour la protection de la plasticulture contre les parasites, a-t-on appris mardi auprès de cette station.

L'opération cible les régions agricoles spécialisées dans les cultures sous serres dont Ain El Beida, Misserghine et Boutlélis, la forêt de M'sila, Bir El Djir, Hassiane Toulal et Hassi Bououf, a indiqué Bekri Nawal, responsable de la station. Cette campagne, à laquelle prennent part le service prévention de la Direction des services agricoles d'Oran et les subdivisions agricoles, vise à informer les agriculteurs et les inciter à suivre un processus technique sain dans la culture sous serres du poivron, du concombre et de la tomate, entre autres, permettant de les prémunir contre les maladies et les insectes nuisibles, a souligné Mme Bekri.

Des orientations de vulgarisation seront données aux agriculteurs sur les moyens de dresser des cultures sous serres protégées et d'autres mesures préventives, dont le traitement du sol par la mise en terre de plants contre les vers en créant de l'aération afin d'éviter la prolifération de maladies phytosanitaires, doter les serres de conditions climatiques appropriées, empêcher l'entrée d'insectes et réaliser un bon produit.

## TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA

### 12 ans de prison ferme pour 3 narco-trafiquants

Des peines de douze (12) années de prison ferme ont été prononcées mardi par le tribunal criminel d'appel d'Ouar-gla à l'encontre de trois individus pour transport illicite de produits stupéfiants.

Les individus répondant aux initiales de Z.S (37 ans), B.Boudjemaa (39 ans) et B.Bekkaï (44 ans) ont ainsi écopé chacun d'une peine de 12 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million de dinars. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de mars 2019, lorsque les services de la sûreté de Daira de Silet (wilaya de Tamanrasset) ont, sur informations signalant une opération d'acheminement de drogue, intercepé le véhicule tout-terrain suspecté à l'entrée Sud de la ville de Silet, conduit par Z.S, accompagné de B.Boudjemaa, et dont la fouille a permis de découvrir une quantité de 57,360 kilogrammes de kif traité.

Les deux mis en cause ont avoué avoir acheminé depuis Bordj Badji Mokhtar (wilaya d'Adrar) cette quantité de drogue que leur avait confiée B.A.L (31 ans, condamné auparavant, par contumace, à perpétuité dans la même affaire) pour la remettre à B.Bekkaï qui devait à son tour la remettre en suite à un certain A.B (35 ans, condamné lui aussi par contumace à perpétuité), moyennant une somme d'argent. Le représentant du ministère public a requis la prison à vie à l'encontre des mis en cause, au vu de la gravité des faits leur étant reprochés.

## NAAMA

### Saisie de plus de 1,5 quintal de kif traité

Des agents des douanes de Naama ont saisi 1,54 quintal de kif traité, a-t-on appris mercredi, auprès de l'inspection divisionnaire des douanes de la wilaya.

Cette opération a été menée par la brigade polyvalente des douanes de Sfisifa, en collaboration avec la brigade mobile des douanes de Naama, suite à une patrouille de contrôle qui a permis la découverte de cette quantité de drogue, simulée dans des sacs, et soigneusement dissimulée dans une zone limitrophe de la bande frontalière, sur le territoire de la commune de Sfisifa.

Le dossier de cette affaire a été transféré vers la justice de compétence territoriale, a-t-on ajouté.

# RENTÉE SCOLAIRE DES CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE Djerad donne le coup d'envoi à Alger

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a procédé mercredi à Alger à l'ouverture de l'année scolaire 2020/2021 pour les élèves des paliers moyen et secondaire, deux semaines après avoir donné, depuis Batna, le coup d'envoi de l'année scolaire pour le Primaire.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la circonscription administrative de Sidi Abdellah, M.Djerad a procédé à l'inauguration d'un nouveau lycée à la cité 10000/22000 logements AADL, et à sa bénédiction au nom du chahid Rafik Hamoud Ben Aid dont des membres de la famille ont été honorés à cette occasion.

Accompagné du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, du wali d'Alger, Youcef Chorfa et des autorités locales et sécuritaires, le Premier ministre s'est prêté à la cérémonie de levée des couleurs. Sur place, il a suivi un exposé sur la rentrée scolaire dans la wilaya d'Alger, présenté par la directrice de l'Éducation d'Alger-Ouest, avant d'inspecter les classes et la salle de sports de cette établissement.

Second point de sa visite de travail, M. Djerad devra inaugurer un Collège à la cité 10000/22000 logements AADL et le baptiser du nom du moudjahid Merzouk Benyoucef. Il y inspectera également une classe d'étude et une salle d'informatique. Pas moins de 4.790.671 élèves devaient rejoindre ce mercredi les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire sur un total de 10.095.367 élèves inscrits dans les trois paliers d'ensei-



gnement. Plus 5 millions d'élèves avaient rejoint le 21 octobre dernier les établissements éducatifs dans le cycle primaire, rappelle-t-on. Un total de 3.313.448 élèves sont inscrits dans le cycle moyen, encadrés par 169.684 enseignants, répartis à travers 5.780 CEM, contre 1.477.187 élèves pour le cycle secondaire, encadrés par 109.900 enseignants, répartis à travers 2.573 lycées.

En prévision de cette rentrée scolaire, qui avait été reportée au 4 novembre pour les cycles moyen et secondaire en raison de la propagation du nouveau

coronavirus et l'arrêt des cours depuis le 12 mars dernier, le ministère de l'Éducation a tracé récemment les plans exceptionnels de reprise des cours pour les élèves des cycles moyen et secondaire, "en présentiel" dans la mesure du possible, tout en tenant compte de "la nécessaire" préservation de la santé des élèves et des personnels, exhortant le personnel de l'Éducation à sensibiliser les élèves et à les accompagner, en impliquant les parents d'élèves dans cette démarche. Afin d'assurer une rentrée des classes dans un climat serein

et paisible, les différents corps constitués (DGSN/CGGN) ont mis sur pied des plans de sécurité spéciaux.

Les dispositions prises, à l'échelle nationale, visent à sécuriser le périmètre des établissements d'enseignement en effectuant des patrouilles de contrôle aux abords des écoles notamment aux heures d'entrée et de sortie, le but étant de faciliter le trafic routier, préserver l'intégrité des élèves et s'assurer du respect des gestes barrières pour endiguer toute éventuelle expansion du coronavirus.

## Plus de 4 millions d'élèves retrouvent les bancs des établissements

Plus de 4 millions d'élèves rejoindront, ce mercredi, les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire dans une conjoncture sanitaire exceptionnelle marquée par la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Le coup d'envoi officiel de cette année scolaire pour les deux paliers concernés sera donné dans la matinée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, depuis la ville nouvelle de Sidi Abdellah, à l'Ouest d'Alger.

Selon des statistiques obtenues par l'APS, 4.790.671 élèves rejoindront les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire sur un total de 10.095.367 élèves inscrits dans les trois paliers d'enseignement. Plus 5 millions d'élèves avaient rejoint le 21 octobre dernier les établissements éducatifs dans le cycle primaire, rappelle-t-on.

Un total de 3.313.448 élèves sont inscrits dans le cycle moyen, encadrés par 169.684 enseignants, répartis à travers 5.780 CEM, contre 1.477.187 élèves pour le cycle secondaire, encadrés par 109.900 enseignants, répartis à travers 2.573 lycées.

En prévision de cette rentrée scolaire, qui avait été reportée au 4 novembre pour les cycles moyen et secondaire en raison de la propagation du nouveau coronavirus et l'arrêt des cours depuis le 12 mars dernier, le ministère de l'Éducation a tracé récemment les plans exceptionnels de reprise des cours pour les élèves des cycles moyen et secondaire, "en présentiel" dans la mesure du possible, tout en tenant compte de "la nécessaire" préservation de la santé des élèves et des personnels, exhortant le personnel de l'Éducation à sensibiliser les élèves et à les accompagner, en impliquant les parents d'élèves dans cette démarche.

Lors d'une réunion avec les directeurs de l'Éducation, et les chefs des établissements scolaires publics et privés, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a appelé "au strict respect" du protocole sanitaire adopté par le comité scientifique du ministère de la Santé ainsi qu'à l'application rigoureuse de l'ensemble des gestes barrières.

Le ministre a souligné l'importance de veiller à l'hygiène au sein des écoles et de les aménager de manière à appliquer les règles de distanciation physique et à éviter le regroupement des élèves, rappelant l'impératif de préparer les locaux en assurant les moyens nécessaires à l'application du protocole sanitaire et en relançant le rôle de la cellule de veille.

M. Ouadjaout a appelé, en outre, les conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle (COGS) à la prise en charge de l'aspect psychologique des élèves, soulignant l'impératif de garantir un encadrement pédagogique pour chaque matière et à tous les niveaux.

Afin d'assurer une rentrée des classes dans un climat serein et paisible, les différents corps constitués (DGSN/CGGN) ont mis sur pied des plans de sécurité spéciaux.

Les dispositions prises, à l'échelle nationale, visent à sécuriser le périmètre des établissements d'enseignement en effectuant des patrouilles de contrôle aux abords des écoles notamment aux heures d'entrée et de sortie, le but étant de faciliter le trafic routier, préserver l'intégrité des élèves et s'assurer du respect des gestes barrières pour endiguer toute éventuelle expansion du coronavirus.

### Djerad : «la rentrée scolaire dans les établissements éducatifs, "un retour à la vie qui continue"»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé mercredi que le retour des élèves aux bancs des établissements éducatifs constituait un retour "à la vie qui continue et refuse tout arrêt ou retard". "Le retour des élèves aux bancs des établissements éducatifs constitue un retour à la vie qui continue et refuse tout arrêt ou retard", a indiqué M. Djerad dans une publication sur son compte Facebook. "Notre présence aujourd'hui aux côtés des élèves et des enseignants est l'affirmation de l'accompagnement direct que nous leur apportons pour que cette rentrée soit sereine, réussie et durable jusqu'à la fin de l'année scolaire", a-t-il poursuivi. Pour rappel, le ministre avait donné mercredi matin le coup d'envoi de l'année scolaire 2020-2021 pour les élèves des deux cycles, moyen et secondaire et ce, deux semaines après le lancement de l'année scolaire pour le palier primaire depuis la wilaya de Batna.

### Djerad : «la sensibilisation et l'adoption de mesures "sévères" pour éviter la hausse des contaminations»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a mis l'accent, mercredi lors du coup d'envoi de l'année scolaire 2020/2021 pour les cycles moyen et secondaire, sur l'impérative sensibilisation pour faire face à la pandémie de Covid-19, affirmant que le Gouvernement prendra des mesures "sévères" en cas de hausse du nombre de contaminations.

Lors de l'inauguration du lycée "Chahid Reguig Hamoud Ben Lait" à la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger Ouest), M. Djerad a assuré, en s'adressant aux élèves de l'une des classes de cet établissement éducatif, que "l'objectif de la rentrée scolaire dans ces conditions sanitaires exceptionnelles et difficiles consiste à sensibiliser les élèves aux dangers de la pandémie, qui est la responsabilité de tous, tout en estimant que la vie continue".

Appelant les élèves à l'impératif respect des gestes bar-

rières et du protocole sanitaire mis en place par le ministère de l'Éducation à cet effet et ce dans le souci de "préservier leur santé et celle de leurs familles", le Premier ministre a relevé l'importance du suivi quotidien de la situation sanitaire au niveau national et mondial. Il a incité, dans ce sens, les élèves à "se focaliser sur leurs études et à éviter toute forme de pression psychologique".

"Ma présence ici est la preuve que les autorités publiques, et sur orientations du président de la République, continuent à s'acquitter de leur rôle pour assurer tous les moyens au profit du secteur éducatif", a poursuivi le Premier ministre.

A la salle de sport de cet établissement éducatif, M. Djerad a affirmé que la ville de Sidi Abdellah constitue un pôle technologique orienté vers l'avenir", soulignant que les

établissements éducatifs et universités dont dispose cette ville "sont la preuve que nous nous focalisons sur une bonne formation, en maîtrisant les sciences et en élaborant des programmes scolaires de niveau mondial".

Il s'est félicité, dans ce sens, du respect du protocole sanitaire mis en place par le ministère de l'Éducation nationale en prévision de la rentrée scolaire.

Au CEM du moudjahid Marzouk Benyoucef, le Premier ministre a appelé les élèves à «cohabiter avec la pandémie de Covid-19, sans qu'elle n'ait d'impact sur leur scolarité, ni sur les programmes pédagogiques». Evoquant l'évolution de la situation pandémique en Algérie, M. Djerad a souligné l'importance de l'accompagnement de l'armée blanche (personnel médical) qui fait face à ce virus, en tentant d'alléger la pression sur elle, im-

putant l'augmentation des cas positifs en Algérie au non-respect des gestes barrières. Après avoir appelé à la responsabilité collective pour la sensibilisation de la société, le Premier ministre a dit que le «Gouvernement prendra des mesures sévères pour préserver la société et empêcher la hausse des cas». Evoquant le vaccin anti covid-19 que tous les laboratoires du monde s'attellent à sa préparation pour le premier semestre de l'année prochaine, M. Djerad a rappelé que «l'Algérie assurera, une fois le vaccin disponible, une distribution globale et complète à tous les citoyens, tous âges confondus».

Pour rappel, l'année scolaire des deux cycles, moyen et secondaire, a été inaugurée par un cours de sensibilisation aux risques du nouveau coronavirus et l'évolution de la situation pandémique en Algérie et dans le monde.

## PROJET DE LOI CONTRE LE KIDNAPPING

## Zeghmati : "les kidnappeurs d'enfants risquent la peine capitale"

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, mardi à Alger, que le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes de kidnapping d'enfants prévoyait des peines durcies allant de la perpétuité à la peine capitale.

Présentant le projet de loi devant la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a souligné que le texte "criminalise toute forme de kidnapping et prévoit des peines durcies allant jusqu'à la perpétuité, voire la peine capitale, selon la gravité de l'acte commis et son incidence, outre une amende pouvant atteindre 2 millions de da". Le projet qui comprend 54 articles répartis en sept axes, fixe les conditions d'aggravation de la peine concernant la qualité de l'auteur ou de la victime et les circonstances atténuantes induisant un allègement de la peine s'il est mis fin délibérément au kidnapping, ce qui est susceptible de protéger la victime et de dissuader le kidnappeur de commettre son méfait.

Concernant les peines durcies que prévoit le projet de loi, le ministre a précisé que "l'ensemble des peines énoncées sont à caractère pénale, soulignant que dans le cas de kidnapping d'enfant, le législateur a "prévu deux peines: la perpétuité ou la peine capitale".

"Les mesures coercitives ne s'arrêtent pas là, puisqu'elles vont jusqu'à priver les auteurs de ce genre de crimes de bé-



néficier des circonstances atténuantes et de bénéficier d'une adaptation de la peine. Autrement dit, ils ne pourront pas bénéficier d'une autorisation de sortie, de la semi-liberté, du placement dans un atelier à l'extérieur ou de la liberté conditionnelle et sont par conséquent contraints à passer la totalité de leur peine dans un espace clos", a-t-il ajouté.

Le projet ne permet pas aux kidnappeurs de bénéficier des circonstances atténuantes, notamment si ces crimes sont perpétrés contre des enfants, en cas de recours à la torture, à la violence sexuelle ou à la demande de rançon.

Ce texte stipule, poursuit le ministre, "la possibilité pour le

Parquet général de mettre en mouvement systématiquement l'action publique même en l'absence de plainte. Les associations et les organismes activant dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront, en vertu du même texte, porter plainte devant les juridictions, se constituer partie civile et demander réparation.

Par ailleurs, M. Zeghmati a indiqué que le projet de loi a consacré un chapitre à la protection des victimes de kidnappings et ce, en assurant "la prise en charge sanitaire et psychosociale, tout en œuvrant à la gestion de leur recours à la justice". En ce qui concerne l'aspect préventif, M. Zeghmati a fait avoir que le projet de loi

stipule que l'Etat se charge de la mise en place d'une stratégie nationale de prévention contre le crime de kidnapping et de stratégies locales formulées et mises en œuvre par les organismes publics avec la participation de la société civile.

La prévention porte également sur "l'adoption de mécanismes de veille et d'alerte précoce et la réalisation d'études sur ses causes dans le but d'en connaître les motifs", avec mise en place d'un système informatique national sur les crimes d'enlèvement en vue de faciliter le travail des organismes chargés de la prévention". D'autre part, les membres de la Commission ont salué le contenu de ce projet qu'ils ont qualifié d'"important", quoique "tardif", ont-ils fait observer avant de faire part de leur souhait que ce projet puisse contribuer à "lutter contre les différentes formes de crimes de kidnapping", tout en s'interrogeant sur l'éventualité d'appliquer la peine capitale. A ce titre, M. Zeghmati a affirmé qu'"il n'y a rien dans la loi qui s'oppose à l'application de la peine capitale qui n'a d'ailleurs pas été abolie dans notre législation nationale. Si la peine capitale s'avère impé- rative, elle pourrait alors être appliquée".

## CONSUMMATION NATIONALE D'ÉNERGIE Attar : "recul de 6% durant les neuf premiers mois de 2020"

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a fait savoir mardi à Alger que la consommation nationale d'énergie avait baissé de 6% durant les neuf premiers mois de 2020, en raison des répercussions de la pandémie du nouveau coronavirus sur les activités économiques.

Auditionné par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du projet de loi de finances (PLF 2021), le ministre a indiqué que 45 millions tonnes équivalent pétrole (TEP) avaient été consommés fin septembre, d'où cette baisse de 6% par rapport à la même période de 2019.

A ce propos, M. Attar a justifié ce recul par le ralentissement de l'activité économique mais aussi de l'activité des transports en raison des mesures préventives prises face à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

En revanche, la production des hydrocarbures a enregistré une baisse de 10% entre janvier et septembre 2020 par rapport à la même période en 2019, atteignant ainsi les 103 millions TEP.

Pour ce qui est de l'électricité, la production de cette énergie a atteint, fin août dernier, 50.420 gigawatts/heure (GW/H), soit une baisse de 4% par rapport à la même période de l'année précédente.

## Les revenus des hydrocarbures atteignent 14,6 milliards de dollars fin septembre

Concernant les revenus de l'Etat issus des exportations des hydrocarbures au cours des neuf premiers mois de 2020, M. Attar a expliqué qu'ils avaient reculé de 41% par rapport à la même période de l'année précédente, atteignant, fin septembre dernier, 14,6 milliards de dollars contre 25 milliards de dollars en septembre 2019.

Ce recul est dû, d'une part, à la baisse du volume des exportations de 14%, et d'autre part, à la dégringolade des cours du pétrole, atteignant, fin septembre dernier, 41 dollars/baril contre 65 dollars à la même période de 2019, soit une différence de 24 dollars/baril.

Cette situation a induit une baisse des recettes de la fiscalité pétrolière, fin septembre, de 31%, atteignant 1.441 milliards DA, selon M. Attar, qui a souligné à ce propos que ce montant représente 103% de la fiscalité pétrolière budgétisée dans la loi de finances complémentaire (LFC) 2020 (1.395 milliards DA).

Dans ce contexte, le ministre a affirmé qu'en dépit de la quasi-stabilité des cours du pétrole, ces derniers mois, grâce aux efforts des pays producteurs au sein du groupe OPEP+, les producteurs ne cachent pas leurs craintes quant à une éventuelle deuxième vague forte de la pandémie du nouveau Coronavirus qui pourrait conduire à un ralentissement de la croissance et partant au ralentissement de la demande sur le pétrole plus que prévu (9 millions de barils/jour).

APS

## PLATEFORME NUMÉRIQUE DE LA PROTECTION CIVILE Un outil de coordination opérationnelle et d'exploitation informatique

Le chef du centre national de coordination informatique de la Direction générale de la protection civile, le lieutenant-colonel Abdennour Rouafis a affirmé, mardi à Mostaganem, que la plateforme numérique de la protection civile, qui sera mise en service l'an prochain, sera un outil de coordination opérationnelle entre les unités et les centres, d'exploitation de l'information et d'intervention automatique.

Le lieutenant-colonel Abdennour Rouafis a souligné, lors d'une rencontre régionale sur les "Techniques de gestion de la plateforme numérique de la protection civile" organisée à l'unité principale de la wilaya de Mostaganem, que "ce projet permettra

d'exploiter les informations numériques de manière précise et automatique en s'appuyant sur le système d'information géographique (SIG), ainsi que le suivi des statistiques et leur analyse quantitative et qualitative". Cet outil numérique aide à uniformiser le mode de travail au niveau de toutes les wilayas en adoptant les terminologies informatiques uniformisées et en coordonnant en tre différentes unités d'intervention et entre le centre de coordination de wilaya et le centre national de coordination opérationnelle, a-t-il indiqué.

Dans le cadre de ce programme, la Direction générale de la protection civile œuvre à l'avenir, à développer

de nouvelles techniques pour améliorer les actions de communication, notamment à travers la plateforme numérique "Ayna Himaya" et d'autres applications pour faciliter la réception des notifications et des appels de secours, a ajouté le lieutenant colonel Rouafis. Une trentaine de cadres chargés de la communication et de l'information et de l'informatique de 15 wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays ont participé à cette rencontre régionale, qui succède aux réunions du Centre, de l'Est et du Sud-Est, abordant des cours théoriques et des ateliers pratiques sur les techniques de gestion de cette plateforme numérique.

## ALGÉRIE POSTE-UNIVERSITÉS

## Une plateforme à la disposition des nouveaux bacheliers pour l'ouverture de comptes CCP

Les nouveaux bacheliers désirant ouvrir un compte courant postal (CCP) sont appelés à enregistrer leurs demandes via une plateforme sur le site web mise à leur disposition par Algérie Poste, indique mercredi un communiqué de cet établissement.

"En prévision de la rentrée universitaire 2020/2021, Algérie Poste a le plaisir d'informer les nouveaux bacheliers, appelés à ouvrir un compte courant postal (CCP), qu'il est mis à leur disposition une plateforme sur le site web

www.poste.dz pour l'enregistrement de leurs demandes d'ouverture en ligne", précise la même source.

Le formulaire mis en ligne sur le site leur permet d'enregistrer les informations nécessaires au traitement des demandes sur le système informatique d'Algérie Poste sans recourir à la saisie de la demande au guichet du bureau de poste et par voie de conséquence, d'activer le processus d'ouverture du compte CCP et de leur délivrer les moyens de paiement (chèque et carte

monétique DAHABIA), explique Algérie Poste.

Pour ce faire, le communiqué rappelle que le dossier d'ouverture d'un compte CCP doit comporter, en plus des formulaires imprimés sur le site web, "Une (01) copie de l'attestation de réussite au baccalauréat 2020, l'original + une copie d'un justificatif d'identité officiel, ordinaire ou biométrique, comportant une photo du demandeur (carte nationale d'identité ordinaire, carte nationale d'identité biométrique, permis de conduire,

passport biométrique) et un (01) justificatif de résidence du demandeur". Une fois enregistrés, les intéressés doivent se présenter au bureau de poste pour le dépôt dudit dossier, indique la même source qui précise que la demande d'ouverture est validée séance tenante au guichet et une attestation est remise au nouveau bachelier sur laquelle sont imprimés "le numéro et la clé du compte, l'intitulé du compte et l'adresse de résidence déclarée sur le justificatif de résidence".

## MILA

## Raccordement de plus de 9.900 foyers au réseau de fibre optique

Pas moins de 9.963 foyers dans la wilaya de Mila ont été raccordés au réseau de fibre optique permettant aux clients de bénéficier d'un service Internet haut débit, a-t-on appris mardi du directeur opérationnel d'Algérie Télécom de Mila, Adel Rachid.

La technique FTTH (fibre to home ou fibre jusqu'au domicile) "est actuellement disponible pour les clients d'Algérie Télécom" à travers 11 communes et 38 groupements d'habitations (9.963 foyers raccordés au réseau de fibre optique), a indiqué à l'APS le responsable de d'Algérie Télécom.

Le projet FTTH avait été lancé en 2018 à Mila, a rappelé M. Rachid, précisant que sa concrétisation se fait par étapes dont la première (2018-2019) a vu le raccordement au réseau de fibre optique de 7.019 foyers répartis sur 22 quartiers relevant de neuf communes dont Sidi Merouane, Grarem Gouga, Ain Melouk, Telaghma et Em Mechira. La deuxième étape



du projet, dont les travaux sont en cours, a ciblé 2.944 foyers répartis sur 16 quartiers dont de nouvelles agglomérations relevant des communes déjà ciblées par la première phase, en plus d'autres cités relevant des communes de Mila et de Ferdjioa. Le directeur opé-

rationnel d'Algérie Télécom de Mila a ajouté que les travaux se poursuivent pour couvrir 6.187 autres foyers concernés par le raccordement à la technologie FTTH dans sa seconde phase. Concernant la troisième étape, devant être lancée en 2021, il est prévu, en plus du

raccordement au réseau fibre optique des foyers situés dans des quartiers groupés, l'extension de la fibre optique aux lotissements et quartiers dont le réseau internet a subi des dégradations, a indiqué Adel Rachid, précisant qu'il sera procédé, dans ce cadre, à l'entretien des réseaux ou au remplacement du réseau en cuivre par des fibres optiques. Selon le directeur opérationnel d'Algérie Télécom de Mila, le projet FTTH permettra aux clients ciblés de bénéficier d'un service internet performant de haut débit pouvant atteindre jusqu'à 100 Mégas, garantissant un service de qualité à un prix similaire à celui appliqué pour le réseau ordinaire.

## TISSEMSILT

## Lancement d'un programme "Révolution et mémoire nationale" au profit des scouts

Le commissariat des Scouts musulmans algériens (SMA) de Tissemsilt a lancé mardi un programme sous le slogan "La révolution et la mémoire nationale" destiné aux éléments des faoujds (groupes) scouts, a-t-on appris du commissaire de wilaya des SMA Mohamed Gabi. Elaboré en coopération avec le musée de wilaya du Moudjahid dans le cadre de la célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution pour la libération du pays, le programme comporte des visites au musée et aux monuments et sites

témoins de la guerre de libération nationale dans la région, dont le centre de torture érigé par le colonisateur français à "Ain Sfa" et le cimetière de "Bab El Bakouche" où reposent 1.242 chouhada, a indiqué M. Gabi. S'étalant sur 15 jours, le programme prévoit également des colloques et des conférences qui seront animés par des universitaires spécialisés en histoire de la glorieuse guerre de libération nationale et de moudjahidine de la région. Il est également question de la distribution de brochures et dépliants aux adhérents des

groupes de scouts sur la biographie de chouhada de la région et les batailles dans la wilaya durant la guerre de libération nationale.

En outre, les organisateurs prévoient la projection de documentaires traitant d'événements importants dans la région de l'Ouarsenis durant la glorieuse guerre de libération nationale, en plus de l'organisation d'ateliers au siège des faoujds scouts pour faire connaître les martyrs de la région dont le chef de la Wilaya IV historique, chahid Djillali Bounaama.

## BORDJ BOU ARRERIDJ

## Plus de 600 millions de dinars pour la réhabilitation du réseau routier

Une enveloppe financière de l'ordre de 610 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation d'une vaste opération de réhabilitation et de modernisation des routes principales et secondaires de la ville de Bordj Bou Arreridj ainsi que 22 groupements d'habitat, apprend-on mardi auprès des services de l'assemblée populaire communales (APC). "Le réseau routier

ciblé dans le cadre de cette opération se trouve dans un état de dégradation en raison des effets du trafic, du climat et des travaux de raccordement aux différents réseaux", a expliqué la même source, ajoutant que "la concrétisation de cette opération permettra d'améliorer l'environnement urbain de cette collectivité locale".

Ce projet a été scindé en

deux parties, a détaillé la même source, précisant que la première pour laquelle une enveloppe financière de 350 millions de dinars a été allouée, concernera les quartiers d'El Hadaek, Abdelmoumen, 5 juillet, 500 logements, El Karia Chamalia, le secteur A, le secteur "B-S" et les lotissements Fatemi et Affan et 226 lots. La deuxième partie, ayant nécessité la mobilisation d'un mon-

tant de 260 millions de dinars, comprendra la réhabilitation de plusieurs quartiers, à savoir 12 hectares, 8 mai 1945, Es-souk, 1er novembre (ex El-Djebas), El Bordj Ekadim, Emir Abdelkader, les lotissements Belbaabouche et les lots 560, 264, 295, 106. Cette vaste opération a été financée dans le cadre du fond de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-on souligné.

## SOUK AHRAS

## Appel à l'implication des agriculteurs dans la culture du colza

Les participants à une rencontre de sensibilisation sur la culture du colza, tenue mardi à Souk Ahras, ont soutenu que le développement de cette culture par une large implication des agriculteurs "contribuera à la réduction de la facture des importations". La rencontre a été organisée dans le cadre de la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour le développement de cette culture avec l'objectif stratégique de réduire la facture d'importation des huiles et des fourrages, a expliqué Souad Nekaa Seridi, directrice de la station expérimentale de Guelma relevant de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC). Cette culture améliore les caractéristiques physiques du sol, rompt le cycle des maladies fongiques et assure, outre les graines utilisées pour l'extraction de l'huile alimentaire, un fourrage riche en protéines pour les élevages bovins et ovins, a-t-elle précisé lors de la rencontre tenue à l'INSFP à l'initiative de la Chambre de l'Agriculture et de la direction des Services agricoles. L'extension de la culture du colza

offrira grâce à ses fleurs, une riche ressource mellifère pour les élevages apicole, et contribuera à la récupération de nouvelles terres incultes, a noté de son côté, Nabil Athamnia, cadre de la station expérimentale. Affirmant que des opérateurs économiques sont disposés à assurer la transformation industrielle des récoltes obtenues, le technicien a relevé que de nombreux agriculteurs ont

exprimé leur intérêt pour la culture du colza et leur recensement a été lancé dans la wilaya de Souk Ahras. Il a assuré que le suivi technique leur sera garanti par l'ITGC. De son côté, le président de la Chambre de l'Agriculture, Mohamed Yazid Hambli, a mis l'accent sur les multiples avantages de cette spéculation, invitant les paysans à s'organiser en coopératives agricoles.

## BLIDA

## Prévision de production de plus de 4,3 millions de quintaux d'agrumes

Une production prévisionnelle de près de 4,3 millions de quintaux d'agrumes est attendue durant la campagne agricole 2020/2021, dans la wilaya de Blida, a-t-on appris auprès du directeur local des services agricoles, Belaïd Mohamed Mokhtar. Selon les prévisions de la direction des services agricoles de la wilaya, la production d'agrumes (toutes variétés confondues), devrait avoisiner, durant cette campagne, les 4.300.000 qx, soit une légère hausse de 100 000 qx comparativement à celle de la campagne écoulée, a indiqué à l'APS M. Belaïd. Ce même responsable a fait savoir que la production locale d'agrumes a triplé ces dernières années, grâce, a-t-il dit, "au rajeunissement des vergers d'agrumes" relevant que "plus de 40% des arbres du verger d'agrumes de la wilaya sont âgés et ont jusqu'à 70 ans". L'entrée en production des jeunes arbres plantés durant les deux dernières années, assurera à la prochaine campagne agricole, une "hausse qualitative et quantitative" de la production d'agrumes, a-t-il dit, prévoyant un "rendement de 700 qx/ha, contre 250 qx/ha avant le rajeunissement des vergers". Outre cette hausse du rendement, des efforts sont, également, menés en laboratoire, en vue d'améliorer la qualité de la production, et ce par l'adoption des dernières technologies susceptibles de garantir une fructification sur une période plus longue, allant d'octobre jusqu'à juillet, a-t-il dit. Parallèlement à cela, ces efforts portent aussi sur la diversification de la production de manière à en exporter une partie, tout en destinant une autre à l'agro-alimentaire, selon les explications du directeur local des services agricoles, M. Belaïd a signalé, à ce propos, que l'opération d'exportation d'agrumes à partir de la wilaya vers de nombreux pays lancée l'année dernière, se poursuivra cette année.

## MASCARA

## Lancement d'un programme de traitement des bassins versants

La conservation des forêts de la wilaya de Mascara a lancé récemment un programme de traitement des bassins versants contre l'érosion, a-t-on appris mardi du chef de service extension du patrimoine forestier, Mohamed Tama. Ce programme qui s'étale sur 36 mois, a indiqué le chef de service extension du patrimoine forestier, comporte la plantation de 150 hectares d'arbres forestiers, 50 ha d'arbres fruitiers et la mise en valeur des terres sur une superficie de 100 ha. Des travaux d'ouverture de pistes rurales sont programmés, de même que l'aménagement de cinq points d'eau et de terrasses sur une superficie de 25 ha, a-t-il fait savoir. Doté d'une enveloppe de 276,5 millions DA, dégageé du fonds national de développement rural, le programme de la conservation des forêts de la wilaya de Mascara vise à protéger les bassins versants contre l'érosion, à réduire l'emvasement des barrages, à étendre les espaces boisés et à désenclaver les zones rurales, en plus de fertiliser des terres et fournir de l'eau à la population.

## KHENCHELA

## Raccordement de 50 zones d'ombre au réseau de gaz naturel d'ici 2024

Cinquante (50) zones d'ombre de la wilaya de Khenchela seront raccordées au réseau de gaz naturel "d'ici 2024", conformément au plan de travail élaboré conjointement par les services de wilaya et la Direction locale de l'énergie, a-t-on appris mardi du directeur de l'énergie El Mouled Benslimane. S'étalant sur (4) quatre ans, ce plan de travail prévoit ainsi le raccordement de 6.671 foyers répartis sur 50 zones d'ombre des 21 communes de la wilaya, a précisé à l'APS, M. Benslimane qui a ajouté que l'enveloppe financière nécessaire pour la concrétisation de ce plan est estimée à 2,18 milliards DA. Pas moins de 1.011 foyers de sept zones d'ombre seront reliés au réseau de gaz "avant la fin de l'année en cours" à la faveur de la mobilisation de 214 millions DA du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Il s'agit également de 1.637 autres foyers de 16 zones d'ombre qui seront à leur tour desservis par cette énergie "durant l'année 2021" grâce à des actions mobilisant plus de 587 millions DA, selon le même responsable. Le Plan de travail, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie de ces localités isolées prévoit pour la période allant de 2022 à 2024 le raccordement de 3.969 foyers de 27 zones d'ombre pour plus de 1,38 milliard DA, a conclu M. Benslimane.

## BANQUES

## Le CPA lance la finance islamique dans une deuxième agence à Alger

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) lancera jeudi la commercialisation des produits de la finance islamique au niveau de son agence Kouba II (Alger), a annoncé mercredi cette banque publique dans un communiqué.

Le lancement inaugural de l'activité Finance islamique dans cette agence bancaire, s'effectuera sous l'égide du PDG de CPA, Mohammed Dahmani qui sera accompagné des responsables de la Banque, selon la même source.

La mise en place d'une nouvelle ligne de métier au sein de l'agence Kouba II "125", dédiée à la finance islamique, chargée de la commercialisation d'une large gamme de produits et services conformes aux préceptes de la Charia islamique, intervient après que la Banque ait obtenu les certificats de conformité du Haut conseil islamique (HCI) et l'agrément de la Banque d'Algérie.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de CPA visant la diversification de son offre commerciale, en mettant à la disposition de sa clientèle les produits et services de la finance islamique répondant à leurs besoins et attentes et contribuant à l'effort de développement de l'inclusion financière, note le communiqué.

La nouvelle offre commerciale est composée d'une gamme de neuf (09) produits "destinés à l'ensemble des segments cibles, qu'ils s'agissent de particuliers, professionnels et entreprises et particulièrement la PME", rappelle le communiqué soulignant que la commercialisation de ces produits interviendra progressivement sur tout le réseau d'exploitation de la banque et inclura des produits de dépôts de financement (le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement islamique, l'offre Mourabaha Aqar/Sayara/Tadjhiz ainsi que l'offre Ijara Immobilier et équipements).

"Pour assurer une prise en charge de qualité et optimiser la commercialisation progressive des produits et services de la finance islamique, la banque investit dans la création de nouveaux guichets dédiés et la formation d'une équipe pluridisciplinaire de cadres et commerciaux", affirme la même source.

## ENERGIE

## PLF 2021 : la taxe sur la consommation des carburants limitera les pertes issues de la contrebande (Attar)

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a affirmé mardi à Alger que la taxe sur la consommation des carburants à chaque sortie aux frontières du pays limitera les pertes issues de la contrebande de cette matière subventionnée.

Auditionné par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre du débat du projet de loi de finances (PLF) 2021, M.

Attar a précisé que cette taxe "n'éliminera pas le phénomène de la contrebande mais limitera les pertes qu'elle engendre", assurant que "cette taxe n'aura pas d'impact sur le citoyen lambda".

Le PLF 2021 propose en effet l'institution d'une taxe sur la consommation des carburants des véhicules et camions (essence et gasoil) à chaque sortie aux frontières du pays.

Les tarifs de cette taxe sont appliqués comme suit : 2500 DA pour les véhicules touristiques, 3000 DA pour les véhicules utilitaires et camions moins de 10 tonnes et 10.000 DA pour les camions de plus de 10 tonnes ainsi que les bus.

Expliquant cette nouvelle taxe proposée par le ministre de l'Énergie, M. Attar a fait savoir que les ventes du carburant dans les wilayas frontalières représentent 14 % du total des ventes nationales.

Concernant le gasoil, sa consommation dans les wilayas frontalières et les wilayas limitrophes représente 70 % de la consommation nationale, a ajouté le ministre qui a rappelé que l'Algérie a importé près de 2000 milliards de DA de carburant entre 2010 et 2019.

M. Attar a mis l'accent dans ce cadre sur l'impératif de rationaliser la consommation du carburant, de limiter son importation qui coûte au Trésor public des sommes colossales, et d'accroître les recettes de l'Etat, tout en œuvrant à réduire les aides de l'Etat en faveur de la Sonatrach.

Plusieurs membres de la Commission des finances et du budget se sont opposés à l'institution de cette taxe qui ne prend pas, selon eux, en ligne de compte la réalité sociale dans ces zones frontalières, outre son impact sur

## INDUSTRIE

## Le PLF 2021 élaboré suivant la politique de rationalisation des dépenses (ministre)

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham a affirmé, mardi à Alger, que le projet de loi de finances (PLF 2021) avait été élaboré dans le cadre de la politique de rationalisation des dépenses publiques aux fins de préserver les équilibres financiers et un taux d'inflation bas.

M. Ferhat Ait Ali qui intervenait devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre du débat sur le PLF 2021, a précisé que ledit projet de loi "vise la préservation du pouvoir d'achat pour l'ensemble des catégories sociales, notamment celles à revenu limité sans pour autant entamer le caractère social de l'Etat".

Le PLF 2021 prévoit une enveloppe financière des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 4,53 milliards Da, soit une baisse de 120 millions Da, et 34,36 milliards Da au titre du projet du budget sectoriel d'équipement comme crédits de paiement.

Il est prévu également un plan de charges de 2,5 milliards Da pour encadrer les dépenses prises en charge par le Fonds spécial numéro 302-124 intitulé "fonds national d'habilitation des PME, de souti en à l'investissement et de promotion de la compétitivité industrielle", a-t-il expliqué.

Lors de cette séance présidée par le président de la Commission, Ahmed Zeghdar, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, le ministre a fait



savoir que les dépenses incompressibles incluaient les dépenses liées à la prise en charge des salaires des fonctionnaires, qui représentent plus de 56% du budget de fonctionnement, soit 889 millions Da au titre des salaires de l'Administration centrale et 1,66 milliards Da pour la prise en charge des salaires des services décentralisés.

Pour le ministre, les contributions accordées aux instances sous tutelle, à savoir l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) et l'Office national de métrologie légale, s'élèvent à 1,53 milliards de DA.

Le ministre a évoqué les

mesures fiscales et parafiscales proposées par son ministère, devant améliorer le climat d'affaires, faciliter l'entrée des partenaires étrangers et développer l'investissement productif.

Entre autres mesures, l'amendement des articles 51 et 58 de la loi de finances 2000 et les articles 49, 52 et 60 de la loi de finances complémentaire 2020 et 55 de la loi de finance 2020.

Il a rappelé la situation économique sensible que traverse le pays, marquée par le recul des cours du pétrole, d'où la nécessité de travailler sérieusement à tous les niveaux à l'effet de mettre en oeuvre les programmes capables de

garantir une croissance efficace et efficiente.

De son côté, le président de la Commission, Ahmed Zaghdar a indiqué que l'Algérie avait adopté une nouvelle vision rationnelle de l'économie, conforme aux normes internationales et basée sur la transparence, la planification et l'objectivité avec la contribution des opérateurs économiques pour apporter une valeur ajoutée.

Il a mis en avant l'impératif d'encourager l'investissement à travers les incitations fiscales pour créer des emplois, tout en appelant à assurer la constance des textes législatifs pour attirer un grand nombre d'investisseurs.

la dynamique économique dans ces régions. "Cette taxe ne pourra pas mettre un terme au phénomène de la contrebande, celle-ci se déroulant généralement en dehors des postes frontaliers officiels", ont-ils argué.

### Subventions aux carburants importés: des dettes s'élevant à 897 milliards/DA durant la période 2015-2020

Le ministre a dévoilé, par ailleurs, le montant des dettes représentant les subventions des prix de carburants importés durant la période 2015-2020 qui s'est élevé à près de 897 milliards DA, dont 145 milliards en 2020.

Sonatrach à elle seule a payé, jusqu'à ce jour, un montant de 53,4 milliards DA aux unités de dessalement de l'eau de mer "sans aucune compensation en contrepartie". Interrogé sur la loi sur les hydrocarbures, adoptée fin 2019, le ministre a précisé que la loi n'a pas eu encore d'effets sur le terrain, ses textes d'application n'ayant pas encore été publiés.

Sur ce point, il dira que l'élaboration de ces décrets a débuté dès le 26 juillet dernier, et a été confiée à des commissions spécialisées comptant 65 cadres.

Plus précis, il a expliqué que 30 textes avaient été finalisés, dont 27 textes d'application soumis au Secrétariat général du Gouvernement (SGG), avant de réitérer son engagement à parachever l'ensemble des 43 décrets d'ici fin 2020. Cette étape sera suivie d'une campagne internationale en vue de convaincre les compagnies pétrolières d'investir en Algérie, et ce dans le but de compenser les réserves, soit à travers l'exploration de nouveaux gisements ou la modernisation des gisements existants et l'utilisation des nouvelles technologies en la matière.

Rassurant quant aux réserves du pays en pétrole qui restent suffisantes d'ici 2040, le ministre a, tout éofois, mis en garde que la rente pétrolière diminuerait fortement, à partir de 2026, avec l'orientation des réserves actuelles vers la consommation intérieure et la réduction du volume d'exportations, n'excluant pas la possibilité de surseoir à tout cela jusqu'à 2032 si de nouveaux gisements sont exploités. Commentant ses précédentes

déclarations concernant l'initiative Desertec, "un projet qu'il faudra oublier", M. Attar dira que ses propos ont été mal interprétés, en ce sens qu'il visait par là, la première version du projet, présentée en 2009.

Ce projet a connu, depuis, des "avancées considérables", affirme le ministre, rappelant que les relations entreprises avec l'initiative industrielle allemande "Desertec" suivent leur cours, d'autant plus que l'Algérie est favorable à tout partenariat à même de promouvoir les énergies renouvelables.

Par ailleurs, M. Attar a refusé de commenter l'acquisition par Sonatrach de la raffinerie "Augusta" en Italie, "l'affaire étant au niveau de la Justice", a-t-il dit, faisant savoir que la structure continue, cependant, à fonctionner. Lors de cette séance supervisée par le président de la commission, Ahmed Zeghdar, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, les députés ont mis l'accent sur l'impératif d'accélérer la cadence de réalisation des projets de raccordement à l'énergie au profit des investisseurs, notamment dans le domaine agricole, compte tenu de l'importance que revêt notamment l'énergie solaire dans les Hauts-plateaux et le Sud du pays.

De même qu'ils ont jugé impératif de revoir les études liées aux projets dans les zones d'ombre afin d'éviter tout gaspillage des deniers publics.

A ce sujet, un des membres de la commission a estimé que certains projets constituent en soi "un gaspillage dans la dimension sociale au détriment du principe de l'économie", s'interrogeant d'ailleurs sur l'intérêt des projets de raccordement au gaz à des sommes colossales au profit de zones très reculées sans rendement économique. Les projets relevant des nouvelles raffineries ainsi que la problématique de stockage des matières pétrolières en milieu urbain ont également été évoqués par les députés, lesquels ont mis en avant la nécessité d'améliorer la gestion des compagnies d'énergie, notamment la Sonatrach et Sonelgaz, et de hâter la concrétisation de la transition énergétique.

## PÉTROLE

## Le Brut de l'Opep progresse à 38,44 dollars

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est élevé à plus de 38 dollars le baril, selon les données de l'Organisation publiées mercredi sur son site web.

Ce panier de référence de l'Opep (ORB), qui comprend le pétrole algérien (le Sahara Blend), s'est établi à 38,44 dollars le baril mardi après avoir débuté la semaine à 35,89 dollars, a précisé la même source.

Le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien a clôturé la séance de mardi en hausse, gagnant 1,90% ou 74 cents par rapport à la clôture de lundi, à 39,71 dollars.

Les cours de l'or noir restent soutenus par la possibilité de maintien de l'Opep et ses alliés les réductions de leur production au-delà de la fin de l'année en cours.

Les signataires de la déclaration de coopération ont pour l'instant prévu d'augmenter leur production commune de 1,9 million de barils par jour au 1er janvier.

Mais, le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'OPEP, Abdelmadjid Attar, n'a pas



exclu, l'option de retarder l'augmentation de production prévue au début de 2021. M. Attar, a indiqué mardi que l'OPEP suivait attentivement les développements en cours et les équilibres du marché pétrolier, tant du point de vue de la demande que de l'approvisionnement, afin de prendre, avec les pays participants de la Déclaration de Coopération, les mesures idoines au moment opportun. Il a également souli-

gné que le marché pourra difficilement absorber l'augmentation de la production attendue au début de 2021.

L'option d'une extension du niveau actuel d'ajustement volontaire de la production pétrolière au premier semestre 2021 pourrait être envisagée lors de la prochaine réunion de la Conférence de l'OPEP, a-t-il ajouté.

Bien avant, le ministre russe de l'Energie Alexandre Novak s'est

entretenu lundi avec les dirigeants des groupes pétroliers du pays "avec à l'ordre du jour l'accord de l'Opep+", a indiqué une source au sein du secteur pétrolier russe citée par l'agence de presse publique Ria Novosti.

Les ministres de l'Energie des pays membres de l'Organisation vont tenir la 180ème réunion de la Conférence de l'Opep le 30 novembre en cours.

Elle sera suivie de la 12ème réunion ministérielle de l'Opep et Non-Opep est programmée pour le 1er décembre prochain, selon le planning de l'Organisation.

Ces deux rencontres seront précédées par les réunions du Comité technique et le JMCC, les 16 et 17 novembre.

Les signataires de l'accord de réduction de production d'avril dernier appliquent actuellement une baisse de 7,7 millions de barils par jour, qui sera ramenée à 5,8 millions en début d'année prochaine.

M. ATTAR :

## "L'Algérie pour le maintien du plafond de production actuel les premiers mois de 2021"

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a indiqué mardi que l'Algérie était en faveur du maintien, durant les premiers mois de 2021, du plafond de production actuel convenu dans le cadre de l'OPEP+, et ce, pour éviter une nouvelle chute drastique des prix du brut.

Adjointé par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2021, M. Attar a précisé que "l'Algérie tente, avec d'autres pays, dont la Russie, l'Arabie saoudite et l'Irak, de

convaincre les autres pays de l'OPEP+ de maintenir le plafond de production actuel au début de l'année prochaine".

Le ministre, également président de l'OPEP, a estimé que la situation sur les marchés pétroliers internationaux était "très périlleuse", n'écartant pas une nouvelle chute drastique des prix du brut sous l'effet de la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19.

Selon lui, la prochaine réunion du comité interministériel de suivi de l'OPEP+, prévue le 17 novembre, devrait sortir avec des décisions à

même de stimuler le marché et d'éviter que les prix ne descendent en dessous de 40 dollars le baril". Pour rappel, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés des pays producteurs non membres (OPEP+) a convenu de baisser la production de 9,7 millions de barils/jour à compter de mai 2020 et de 7,7 millions de barils/jour de début août à fin décembre 2020 puis de 5,8 millions de barils/jour de janvier 2021 à avril 2022. Cet accord a permis aux prix du pétrole de repartir à la hausse pour se stabiliser ces derniers mois autour de 40 dollars le baril.

## M. Attar n'écarte pas l'option de retarder l'augmentation de production prévue au début de 2021

Le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'OPEP, Abdelmadjid Attar, a affirmé mardi à Alger que l'Organisation suivait attentivement les développements en cours du marché pétrolier, afin de prendre avec les pays participants de la Déclaration de Coopération les mesures "idoines", n'excluant pas l'option de retarder l'augmentation de production prévue au début de 2021, a indiqué un communiqué du ministère.

"Dans une déclaration à la presse à propos de la situation du marché pétrolier et ses perspectives pour 2021, le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'OPEP, Monsieur Abdelmadjid Attar, a indiqué ce mardi 3 novembre

2020 que l'OPEP suivait attentivement les développements en cours et les équilibres du marché pétrolier, tant du point de vue de la demande que de l'approvisionnement, afin de prendre, avec les pays participants de la Déclaration de Coopération, les mesures idoines au moment opportun", a précisé la même source. Evoquant un contexte de fort ralentissement de la croissance de la demande pétrolière, M. Attar a déclaré que le marché pourra difficilement absorber l'augmentation de la production attendue au début de 2021.

L'option d'une extension du niveau actuel d'ajustement volontaire de la production pétrolière au premier semestre 2021 pourrait être envisagée

lors de la prochaine réunion de la Conférence de l'OPEP, a ajouté le ministre de l'Energie. "Face à la forte recrudescence de la pandémie de COVID-19 qui affecte les principales économies de l'hémisphère nord, notamment en Europe, le marché pétrolier international se trouve perturbé par l'accroissement des incertitudes", a-t-il également relevé. En outre, le président de la Conférence de l'OPEP a fait observer que "la restauration de mesures de confinement visant à limiter la propagation de l'épidémie, aussi salubre soit-elle, pourrait ralentir la reprise économique escomptée pour les prochains mois et par conséquent, réduire les perspectives de la croissance de la demande

pétrolière mondiale". A cet effet, M. Attar a souligné la "nécessité d'envisager l'extension du niveau actuel d'ajustement de la production à 2021 pour aider à la stabilisation du marché pétrolier".

Pour rappel, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés des pays producteurs non membres (OPEP+) avait convenu de baisser la production de 9,7 millions de barils/jour à compter de mai 2020 et de 7,7 millions de barils/jour de début août à fin décembre 2020 puis de 5,8 millions de barils/jour de janvier 2021 à avril 2022.

Cet accord a permis aux prix du pétrole de repartir à la hausse pour se stabiliser ces derniers mois autour de 40 dollars le baril.

## USA - CHINE - OMC

## Guerre commerciale : le dossier du "made in Hong Kong" interdit aux USA arrive à l'OMC

Les autorités hongkongaises ont engagé mardi devant l'OMC une procédure de règlement des différends contre les Etats-Unis, où les marchandises importées de Hong Kong devront porter le label "fabriqué en Chine".

La demande de consultations bilatérales - première étape dans la résolution des conflits commerciaux à l'Organisation mondiale du commerce - a été officiellement distribuée devant l'Organe de règlement des différends.

Dans sa demande, Hong Kong indique attendre "avec intérêt de recevoir la réponse du gouvernement des Etats-Unis à la présente demande afin de fixer une date mutuellement acceptable pour la tenue de consultations." Les Etats-Unis doivent répondre à la demande dans les dix jours et engager des consultations - qui se tiennent toujours à huis clos - au plus tard 30 jours après la date de réception de la demande de consultations.

Si les consultations échouent ou si les délais ne sont pas respectés, le plaignant - en l'occurrence Hong Kong - pourra immédiatement passer à l'étape juridictionnelle et demander l'établissement d'un groupe d'experts chargés de trancher le litige commercial. La demande de consultations intervient à quelques jours de l'entrée en vigueur des nouvelles règles américaines, le 10 novembre. Le président américain Donald Trump, candidat à sa succession mardi, avait annoncé le 14 juillet la fin du régime préférentiel accordé par Washington à Hong Kong, après l'imposition par Pékin d'une loi controversée sur la sécurité nationale dans le territoire semi-autonome.

Un mois après, le 11 août, les douanes américaines avaient annoncé que les marchandises importées de Hong Kong devront porter la mention "fabriqué en Chine" pour pouvoir être vendues aux Etats-Unis.

Dans sa demande de consultations déposée auprès de l'OMC, Hong Kong se dit "préoccupé par le fait que les mesures (...) sont incompatibles avec les obligations des Etats-Unis au titre de plusieurs dispositions des accords commerciaux internationaux, dont l'Accord sur les règles d'origine et l'Accord sur les obstacles techniques au commerce." Les Etats-Unis n'administrèrent pas leurs règles d'origine d'une manière cohérente, uniforme, impartiale et raisonnable", souligne notamment Hong Kong, qui dénonce également un règlement discriminatoire à leur égard.

## ESPAGNE

## Madrid va renflouer Air Europa à hauteur de 475 millions d'euros

Le gouvernement espagnol a annoncé mardi qu'il allait allouer 475 millions d'euros sous forme de prêts à la compagnie aérienne Air Europa, mise en grande difficulté par la crise du coronavirus, dans le cadre d'un fonds de sauvetage public aux entreprises stratégiques. Air Europa est en voie, depuis novembre 2019, d'être rachetée par IAG, maison-mère d'Iberia et de British Airways, pour 1 milliard d'euros.

L'opération n'a pas encore été finalisée.

"Le conseil des ministres a autorisé (...) une opération de soutien public temporaire sollicitée par la compagnie Air Europa", a déclaré mardi la porte-parole du gouvernement Maria Jesus Montero lors d'une conférence de presse. "C'est la première opération de ce type" depuis la création par le gouvernement en août d'un fonds de sauvetage public des entreprises stratégiques, doté de dix milliards d'euros, a-t-elle précisé.

Ce soutien prendra la forme de deux prêts, l'un participatif de 240 millions d'euros et un prêt ordinaire de 235 millions d'euros, que la compagnie aura six ans pour rembourser. Le gouvernement considère Air Europa, deuxième compagnie espagnole après Iberia, comme une entreprise "stratégique" car elle représente "18% du chiffre d'affaires global des compagnies aériennes espagnoles" et "offre un service essentiel pour garantir la connectivité de l'Espagne", a justifié Mme Montero.

Air Europa a souffert "d'une chute de 95% de son activité en terme de vols entre avril et juin", en raison des moindres arrivées de touristes et des restrictions à la mobilité destinées à lutter contre la pandémie, selon la ministre. Le gouvernement espagnol avait annoncé début juillet la création d'un fonds de sauvetage public de dix milliards d'euros pour les entreprises stratégiques mises en difficulté par la crise du nouveau coronavirus, notamment dans les secteurs de la sécurité, la santé, les infrastructures ou les communications. Le groupe aérien IAG, maison mère d'Iberia, avait annoncé en novembre 2019 le rachat d'Air Europa pour 1 milliard d'euros au groupe touristique espagnol Globalia.

La pandémie de Covid-19 frappe particulièrement durement le secteur aérien, avec une baisse de 66% du nombre de passagers estimée pour 2020 par l'Association internationale du transport aérien IATA, qui demande un soutien financier aux gouvernements pour aider les compagnies à passer l'hiver.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 6 morts et 139 blessés en 24h

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 139 autres ont été blessées dans 121 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile.

Selon le bilan arrêté mercredi à 8 heures, les unités de la Protection civile ont enregistré 2828 interventions de différents types pour répondre aux appels de secours suite à des accidents de la circulation, des accidents domestiques, des évacuations sanitaires, l'extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, ainsi que pour des opérations de sensibilisation et de désinfection relatives au Covid-19, précise la source.

En ce qui concerne les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les mêmes unités ont effectué, durant la même période, 69 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas (29 communes), rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Dans ce cadre, la Protection civile a effectué 144 opérations de désinfection générale à travers 14 wilayas (51 communes) ayant ciblé l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles où la DGPC a mobilisé pour les deux opérations 278 agents de la Protection Civile, tous grades confondus, 27 Ambulances et 57 Engins.

Les moyens de la Protection civile ont été également sollicités pour l'extinction de trois incendies urbains et divers à travers les wilayas de Msila, Boumerdes et Sétif, sans faire de dégâts humains.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus aussi pour prodiguer des soins de première urgence à neuf (9) personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffés bain à travers les wilayas de Tissemsilt et de Bejaïa.

Les personnes affectées ont été traitées sur place puis transférées dans un état jugé satisfaisant vers des établissements de santé.

Pour rappel, le nombre de décès par asphyxie par le monoxyde de carbone Co depuis le 1 octobre dernier, s'élève à 14 personnes, tandis que 175 autres ont été secourues par les éléments de la Protection civile à travers plusieurs wilayas du pays.

## COLLECTIVITÉS - DÉVELOPPEMENT Tébessa : début de raccordement de milliers de foyers des zones d'ombre aux réseaux d'électricité et de gaz

Des projets de développement pour le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz de milliers de foyers situés dans des zones d'ombre de la wilaya de Tébessa ont été lancés, a annoncé la chargée de l'information de la Concession de distribution d'électricité et de gaz, Nardjas Ben Arfa.

Des budgets conséquents ont été mobilisés pour le raccordement de milliers de foyers des zones d'ombre à travers les 28 communes de la wilaya aux réseaux d'électricité et de gaz pour améliorer les conditions de vie des populations ciblées conformément aux orientations des hautes instances du pays, a affirmé à l'APS la responsable.

S'agissant du raccordement au réseau d'électricité, les services de la concession de Tébessa ont programmé 319 opérations pour le raccordement de 41.663 foyers, dont 79 sont en cours de réalisation, alors que les études techniques de 147 projets sont en élaboration, a-t-elle détaillé.

Concernant l'électricité agricole, les mêmes services ont programmé, selon Mme Ben Arfa, 5 projets pour le raccordement de 10 forages profonds situés dans diverses communes en vue d'encourager la diversification de la production agricoles et soutenir les agriculteurs.

Par ailleurs, les services de la concession de distribution d'électricité et de gaz de Tébessa ont lancé 53 projets de raccordement au réseau de gaz naturel sur un linéaire dépassant 142 km et un réseau de distribution de plus de 347 km au profit de 8.187 foyers pour un investissement de plus de 378 millions DA, a poursuivi la responsable.

## PROCÈS EN APPEL DE TAHKOUT D'anciens responsables et cadres du ministère de l'Industrie auditionnés

Le procès en appel de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, jugé avec des membres de sa famille et les deux ex-Premiers ministre, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, pour des affaires de corruption, s'est poursuivi mardi soir au niveau de la chambre pénale de la Cour d'Alger par l'audition de l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi et des membres de la Commission technique du ministère.

Dans ce cadre, l'accusé Yousfi a affirmé n'avoir jamais "accordé des privilèges ou des facilitations à l'opérateur Mahieddine Tahkout".

Parmi ces facilitations, l'ancien ministre de l'Industrie s'est vu reproché le fait d'avoir procédé au renouvellement des décisions techniques au profit de Tahkout 50 jours avant leur expiration.

La validité des décisions est d'une seule année.

Affirmant avoir "interdit, un à deux mois durant, la prorogation de la décision technique", Yousfi a également assuré qu'"il avait exigé de l'opérateur la nécessité de la présence d'un partenaire étranger pour obtenir un véhicule compétitif et exportable". L'audition a également concerné, lors de la même audience, Amine Terra, membre de la Commission d'évaluation technique au ministère de l'Industrie, accusé d'"abus de confiance dans le but d'octroyer d'indus avantages à l'opérateur Tahkout". L'accusé a répondu que la réunion de la Commission s'est déroulée de "manière très ordinaire" et qu'"il est le seul à être interrogé à chaque fois, d'autant plus que la



commission est composée de sept membres".

L'accusé, Amine Terra a affirmé que "les décisions techniques concernant huit modèles de véhicules sont signées par le ministre et que nul n'a le droit de les signer".

De son côté, Mustapha Abdelkrim, ancien cadre au ministère de l'Industrie, a souligné qu'"il n'est pas concerné par la réception ou l'étude des dossiers", indiquant "avoir été chargé de donner son avis et l'approbation initiale qui accepte les réserves sans apporter un visa ni signer un document aucun".

Ce procès, débuté le 28 octo-

bre dernier, se poursuivra mercredi matin, par l'audition d'autres anciens responsables. Le Tribunal de Sidi M'hamed avait condamné l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout à une peine de 16 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8.000.000 DA. Rachid, Hamid et Billal Tahkout ont été condamnés à une peine de 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8.000.000 DA.

Nacer Tahkout a été condamné, quant à lui, à 3 ans de prison et 8.000.000 DA d'amende. Le tribunal a également ordonné le gel de tous les comptes bancaires des sociétés de Tahkout, la confiscation de

leurs biens et leur exclusion de la participation aux marchés publics pour une durée de 5 ans. Dans la même affaire, le tribunal a condamné les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de 10 ans de prison ferme et 500.000 DA d'amende chacun, alors que l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouhouareb, en état de fuite, écope d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2.000.000 DA. L'ancien ministre de l'Industrie Youcef Yousfi et l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhocine ont été condamnés à 2 ans d'emprisonnement ferme.

L'ancien ministre des Travaux publics Ammar Ghoul écope, quant à lui, de 3 ans de prison ferme, tandis que l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports Abdelghani Zaalane a été acquitté des charges retenues contre lui.

Dans la même affaire, le tribunal de Sidi M'hamed avait également ordonné le versement d'un montant de 309 milliards DA à titre de dommage et intérêt.

## ZONES D'OMBRE Plus de 21.000 projets de raccordement à l'électricité et au gaz recensés (Attar)

Le ministère de l'Energie a recensé plus de 21.000 projets de raccordement à l'électricité et au gaz pour le développement des zones d'ombre à travers les différentes wilayas du pays, a affirmé mardi à Alger le ministre du secteur, Abdelmadjid Attar.

S'exprimant lors d'une séance organisée par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), dans le cadre du débat des dispositions du PLF 2021, M. Attar a fait savoir que son département ministériel avait effectué un inventaire des zones d'ombre durant la période allant entre mars et fin juillet dernier, ayant permis le recensement d'un total de 11.537 projets de raccordement au gaz et 9.833 projets de raccordement à l'électricité.

Selon le ministre, ces projets qui ont été classés prioritaires par le secteur, devront permettre le raccordement de près de 152.000 foyers au gaz et 43.000 foyers à l'électricité.

Seulement 315 projets de raccordement à l'électricité et 259 projets de raccordement au gaz ont été réalisés jusqu'au 27 octobre

dernier, selon les chiffres présentés par M. Attar. Outre les zones d'ombre, le ministère de l'Energie classe les projets de raccordement à l'énergie au profit des agriculteurs et des investisseurs "parmi les priorités du secteur". Le bilan présenté par le ministre fait état de la réalisation de 1.542 projets au profit des exploitations agricoles sur un total de 3.526 projets recensés au titre de dernier inventaire effectué le 27 octobre dernier, soit 44% du total des projets.

Un total de 581 autres projets sont en cours de réalisation (19%).

Dans le même sillage, M. Attar a réaffirmé l'engagement de son secteur à assurer le raccordement de l'ensemble de ces exploitations agricoles avant la fin 2020, mais «à condition de lever tous les obstacles rencontrés dans ce domaine et dans la plupart des cas au niveau local (absence de routes menant au site du projet, l'absence de lignes électriques, et les lenteurs des procédures inhérentes à la conclusion des marchés publics). Concernant le raccordement des exploitants au réseau de gaz et d'électricité, sur un total de 1544 demandes

formulées, 263 exploitants ont été alimentés en électricité et 62 au gaz (recensement du 27 octobre).

A cet effet, M. Attar a assuré que le travail se poursuivra sur la même cadence pour satisfaire le reste des demandes entre 2020 et 2021, «à condition que ces exploitants soient présents en vue de répondre à leurs besoins énergétiques».

S'agissant des programmes nationaux de raccordement au gaz et à l'électricité, et compte tenu des programmes en cours de réalisation au niveau de 48 wilayas, le raccordement de 140.000 foyers à l'électricité et 370.000 autres au gaz est prévu durant la période 2020-2024, précise le ministre.

Pour M. Attar, ces programmes financés par l'Etat ont permis ces dernières années de raccorder près de 2,3 millions de foyers à l'électricité et 400 000 autres au gaz pour une enveloppe budgétaire de l'ordre de 600 milliards de dinars, soulignant que le nombre global de clients est passé ainsi à 10,2 millions pour l'électricité et 6,2 millions pour le gaz, soit un taux d'alimentation de 98% pour l'électricité et 62% pour le gaz.

## NÂAMA Lancement d'une caravane médicale bénévole à travers des zones d'ombre

Le coup d'envoi d'une caravane médicale bénévole multidisciplinaire au profit des populations des zones d'ombre de la wilaya de Nâama a été donné mardi dans la commune de Sfissifa.

Placée sous le slogan "La route vers la prévention", cette caravane prévoit des consultations, des analyses de laboratoire et des interventions chirurgicales pour des patients habitant les zones isolées et éloignées de la wilaya, par un

personnel médical et paramédical, a indiqué Benmabrouk Cheikh, vice-président du Réseau de la jeunesse algérienne, initiateur de cette action de solidarité en coordination avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en marge de la cérémonie du coup d'envoi présidée par le wali de Nâama, Idir Medebdeb. La caravane, qui sillonna cinq jours durant les zones d'ombre dans la wilaya, est composée de

spécialistes en chirurgie générale, ophtalmologie, urologie, pédiatrie, gynécologie obstétrique, traumatologie, neurologie, cardiologie, endocrinologie et diabétologie.

La wilaya de Nâama est la septième et dernière étape pour cette caravane médicale bénévole destinée à ux zones d'ombre des Hauts plateaux et du Sud du pays, qui intensifiera également l'aspect préventif et de sensibilisation contre les maladies chroniques tels le dia-

bète et l'hypertension artérielle, et contre la pandémie du Covid-19, en plus des rencontres de formation pour les corps médicaux et paramédicaux locaux, selon la même source. Cette caravane médicale de solidarité et de volontariat est arrivée à Nâama en provenance de la wilaya d'El - Bayadh, après avoir sillonné plusieurs zones reculées des wilayas de Biskra, M'sila, Djelfa, Laghouat et Bordj Bou Arreridj.

APS



## USA - TOXICOMANIE

## Plusieurs Etats assouplissent un peu plus leur législation sur les drogues

Plusieurs Etats américains ont profité mardi des référendums qui accompagnent traditionnellement l'élection présidentielle américaine pour assouplir leur législation sur les stupéfiants, à commencer par l'Oregon qui a décriminalisé la possession des drogues dites "dures" pour usage personnel, une première aux Etats-Unis, selon des médias locaux.

Quatre nouveaux Etats devraient par ailleurs rejoindre la liste de ceux où l'usage de cannabis à titre récréatif est légal, portant leur nombre à quinze au total: l'Arizona, le Montana, le New Jersey et le Dakota du Sud. Les électeurs de l'Oregon, Etat très progressiste du Nord-Ouest, se sont eux prononcés pour la décriminalisation de toute possession de stupéfiants, y compris des drogues dites "dures" comme l'héroïne ou de la cocaïne, dès lors qu'il s'agit d'une faible quantité destinée à un usage personnel. Une seconde



consultation du même type a également légalisé l'usage de la psilocybine, un stupéfiant tiré de certains champignons hallucinogènes, sous certaines conditions. L'Autorité de santé de l'Etat devrait être chargée de mettre en place les réglementations et les critères pour la mise en place des centres de consommation de champignons hallucinogènes, qui n'ouvriront pas leurs portes avant janvier 2023. L'Oregon avait été le premier Etat américain à décriminaliser le cannabis, en 1973.

Il l'a légalisé en 2014.

## PUBLICITÉ DES PARIS SPORTIFS

## L'Espagne limite drastiquement

Le gouvernement espagnol a décidé mardi une réduction drastique de la publicité des paris sportifs et des jeux de hasard à la fois dans les médias et sur internet, afin de prévenir les problèmes sociaux dus aux addictions à ces pratiques, notamment chez les jeunes.

Le décret approuvé par le Conseil des ministres aura pour résultat d'interdire la publicité pour les paris et les jeux de hasard à la télévision et à la radio sauf entre 1h et 5h du matin, et

d'interdire totalement sur internet et sur les réseaux sociaux, a expliqué lors d'une conférence de presse le ministre de la Consommation, Alberto Garzón. Ces mesures entreront en vigueur dès leur publication au journal officiel. "L'objectif est de protéger la santé publique, ainsi que les groupes les plus vulnérables, naturellement les mineurs, les jeunes et les personnes qui souffrent de comportements pathologiques" d'addiction au jeu,

a expliqué M. Garzón. Les contrats publicitaires déjà signés bénéficieront toutefois d'un "moratoire" jusqu'à la fin de la saison, en août 2021, afin de donner aux clubs ou compétitions concernés le temps de trouver d'autres sources de financement. La régulation de la publicité des jeux de hasard faisait partie du programme électoral de l'actuel gouvernement de coalition entre les socialistes et la gauche radicale de Podemos, au pouvoir depuis janvier.

## OURAGAN ETA

## La côte du Nicaragua et du Honduras dévastée

L'ouragan Eta dévaste depuis mardi matin la côte caraïbe du nord de l'Amérique centrale, au Nicaragua et au Honduras tout proche, avec des vents de 230 km/h et des pluies torrentielles, faisant au moins un mort et provoquant des inondations. Les pluies du cyclone ont fait une première vic-

time au Honduras, une adolescente âgée de 13 ans, morte dans l'effondrement de sa maison. Les autorités nicaraguayennes n'ont fait état mardi d'aucune victime mortelle. L'ouragan, qui se déplaçait lentement sur la mer des Caraïbes, a eu le temps dimanche et lundi de se renforcer dans ses

eaux chaudes. Désormais de catégorie 4, il a touché terre vers 06H00 locales (12H00 GMT) au sud de Bilwi, la ville principale de la côte nord du Nicaragua, également connue sous le nom de Puerto Cabezas.

Des toits de tôle de maisons de cette région pauvre, où vivent

quelque 100.000 personnes, majoritairement des indigènes, ont été facilement emportés par l'ouragan, a raconté le chef miskito Kevin Lackwood de la communauté de Prinzapolka, sur la côte, où les hommes sont restés pour garder les maisons évacuées par les femmes et les enfants.

## FRANCE

## Lancement d'un programme de lutte contre les mines marines

La France a officiellement lancé un programme, développé avec la Grande-Bretagne, de lutte contre les mines marines par des drones, a indiqué mardi le ministère des Armées.

La ministre Florence Parly a approuvé le "lancement en réalisation" du programme de "système de lutte anti-mines futur (SLAM-F) qui permettra aux marins d'opérer à distance de la zone de danger grâce à l'utilisation de drones sous-marins et de surface", a précisé un communiqué du ministère, relayé par des médias.

Paris et Londres coopèrent sur la succession de leurs navires chasseurs de mines, hors d'âge.

Une coopération lancée après les accords militaires de Lancaster House, signés entre les deux pays il y a dix ans. Le SLAM-F "contribuera

notamment à assurer la liberté de manoeuvre de la force de dissuasion nucléaire en sécurisant la mise en oeuvre des unités stratégiques de la Marine nationale (Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), porte-avions)", selon le texte.

Il permettra "de soutenir le déploiement d'une force d'action navale, de sécuriser l'évacuation de ressortissants, de participer à la prévention de crises ou d'intervenir en environnement contesté".

La France sera ainsi dotée, d'ici à 2030, de huit systèmes de drones mobilisables depuis la terre ou un bâtiment dédié, entre quatre et six bâtiments de guerre des mines (BGDM) dédiés à la conduite de drones, cinq bâtiments bases de plongeurs démineurs nouvelle génération,

ainsi qu'un système d'exploitation des données de guerre des mines (SEDGM). Là où les navires doivent s'engager dans le champ de mines pour les détruire, le futur système permettra de rester à 12 nautiques (20 kilomètres) de distance et ne nécessitera qu'une dizaine d'opérateurs.

La phase de démonstration et de tests achevée avec succès, Paris va commander formellement quatre systèmes de drones livrables entre fin 2022 et fin 2023.

Le modèle, défini par la loi de programmation militaire 2019-2025, en prévoit quatre autres délivrés ultérieurement.

La France considère qu'elle disposera avec la Grande-Bretagne d'un système "parmi les plus performants au monde" dans ce domaine, a précisé le cabinet de Mme Parly.

## PHILIPPINES

## 260000 habitants sans courant électrique après le passage du typhon Goni

Quelque 260.000 habitants de l'île de Catanduanes aux Philippines sont privés du courant électrique après le passage, dimanche, du typhon Goni, a indiqué mardi un responsable de la Croix-Rouge.

Selon Robert Kaufman, chef pour les Philippines de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, les services de télécommunications ne fonc-

tionnent plus sur l'île et il faudra des mois pour rétablir le courant.

Les équipes des services de secours tentaient de rejoindre huit villes qui ont été coupées du monde par des glissements de terrain, a ajouté M. Kaufman, qui a survolé la zone affectée pour faire une inspection des dégâts.

Bâtiments, habitations, "ce qui n'a pas été détruit a subi des dégâts", a-t-il dit. Les vents vio-

lents et les pluies torrentielles ont détruit au moins 25.000 habitations sur l'île tandis que 45.000 autres maisons ont subi des dégâts, a-t-il souligné, estimant que les chiffres de cette première estimation pourraient augmenter.

Au moins 20 personnes ont trouvé la mort aux Philippines au passage du typhon Goni, le plus puissant ayant frappé l'archipel cette année, dont six sur l'île de

Catanduanes et 14 dans la province d'Albay, sur l'île de Luzon, selon les autorités.

Quelque 400.000 personnes avaient été évacuées avant l'arrivée du typhon.

La population, "qui a une grande expérience des tempêtes de grande ampleur, des typhons catastrophiques, sait qu'il faut évacuer et trouver refuge dans des centres d'évacuation", a relevé M. Kaufman.

## LIBYE

## 575 migrants secourus en Méditerranée en une semaine (OIM)

Un total de 575 migrants ont été secourus au large de la côte ouest de la Libye, en mer Méditerranée, en l'espace d'une semaine, a indiqué mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

"Les garde-côtes libyens ont secouru 443 migrants entre le 27 octobre et le 2 novembre" et, "mardi matin, 132 autres migrants ont été interceptés en Méditerranée et ramenés à la base navale de Tripoli", a détaillé l'OIM dans un communiqué. L'organisation n'a pas précisé le lieu exact du naufrage ni la nationalité des migrants secourus. Les agences de l'ONU et les ONG dénoncent régulièrement le renvoi en Libye de migrants interceptés en mer étant donné la situation "chaotique" du pays qui n'est pas considéré comme "un port sûr". Elles déplorent également les conditions déplorables dans les centres de détention. Depuis janvier, environ 10.000 migrants ont été interceptés en mer et ramenés en Libye par les garde-côtes libyens et au moins 500 migrants sont morts cette année en Méditerranée centrale, selon l'OIM.

L'organisation craint toutefois que le nombre des victimes ne soit en réalité beaucoup plus élevé.

## MOZAMBIQUE

## Naufrage d'un bateau transportant des déplacés

Un bateau transportant des personnes fuyant les violences au nord du Mozambique s'est abîmé au large de Cabo Delgado, province en proie à une insurrection terroriste, ont rapporté mardi des médias, citant des secouristes. Le bilan officiel n'a pas encore été établi. Selon un témoin, le bateau transportait quelque 70 passagers, dont seulement une vingtaine ont survécu. "Une survivante a déclaré qu'elle avait perdu son fils de onze ans dans le naufrage et que le corps n'a pas encore été retrouvé", a déclaré un volontaire venu au secours des réfugiés.

Le naufrage s'est produit jeudi mais n'a été connu que lorsque des survivants ont été retrouvés lundi sur la plage de Pemba, chef-lieu de la province de Cabo Delgado, a expliqué un autre bénévole.

Zone stratégique riche en gaz naturel, la région est ravagée depuis trois ans par une sanglante insurrection terroriste qui a fait au moins 2.100 victimes, selon l'ONG ACLED présente sur le terrain, et plus de 435.000 déplacés selon le gouvernement. Contactée par des médias, la police locale n'a pas confirmé l'incident. Le nombre de déplacés au Mozambique a augmenté de manière exponentielle ces deux dernières années en raison des violences dans le nord. Selon la population locale, des bateaux de pêche ont été reconvertis en embarcations pour transporter, souvent au-delà de leur capacité, ceux qui fuient les combats.

Environ 100.000 déplacés ont à ce jour trouvé refuge à Pemba et dans les environs, hébergés dans des écoles ou par des familles d'accueil, augmentant d'un tiers la population de la ville, selon l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) mardi dans un communiqué, relayé par des médias.

"Ils arrivent déshydratés. Des femmes ont accouché en mer", affirme l'ONG. Au cours du seul mois d'octobre, 20.000 personnes sont arrivées et d'autres sont en chemin, alerte l'ONG.

## S A N T É - A L G É R I E

## SÉTIF

**Des enquêtes révèlent un relâchement dans le respect des mesures de prévention du Covid-19**

Les enquêtes réalisées par la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Sétif ont révélé "un relâchement" dans le respect des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19 à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a indiqué mardi le chef du service de prévention et d'épidémiologie, Dr. Liamine Koussa.

Ce phénomène de relâchement a été observé dans les 60 communes de la wilaya et cela peut constituer une source de risque dans les 10 ou 15 prochains jours, a soutenu M. Koussa dans son intervention au cours d'une rencontre de sensibilisation ayant réuni le wali avec les représentants de la société civile à la maison de la culture Houari Boumediene. La prévention notamment par le port de bavette et la distanciation corporelle demeure l'unique voie pour ne pas se retrouver au point de départ lorsque les hôpitaux étaient remplis de malades, a relevé le même responsable. De son côté, Dr. Mourad Sana, chef du service des activités sanitaires et pharmaceutiques et chargé du dossier Covid-19 a indiqué que ce virus diffère des autres virus, d'ailleurs qu'il ne se limite pas à une seule catégorie et le seul moyen pour faire face réside dans la conscience et le sens de responsabilité de tout un chacun. Le wali de Sétif, Kamel Abla a indiqué que la concertation est en cours avec les spécialistes concernés en vue de prendre des décisions et des mesures adéquates et a rappelé les répercussions négatives du confinement sur le plan social mais aussi économique.

## M'SILA

**Lancement prochain des travaux de réalisation d'un hôpital de 240 lits**

Les travaux de réalisation d'un hôpital de 240 lits dans la wilaya de M'sila seront entamés "avant fin novembre", a-t-on appris, mardi, les services de la wilaya. Un financement de plus de 2 milliards de dinars a été consacré pour la réalisation et l'équipement de ce projet, inscrit en 2014, et qui a fait l'objet d'une décision de levée de gel par le ministère des Finances et ce en 2019, a-t-on précisé de même source. Le wali de M'sila, Abdelkader Djellaoui, a annoncé en marge de la commémoration du 66<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954 que la réalisation de ce projet a été confiée à une entreprise publique pour un délai contractuel fixé à plus de 24 mois.

Cette infrastructure remplacera dès sa livraison l'actuel hôpital Zahraoui, réalisé dans les années 1970 et qui connaît une dégradation jugée "très avancée", ont indiqué les services de la wilaya.

Pour rappel, la wilaya de M'sila a bénéficié, dans le cadre de l'amélioration des services de santé, de la réalisation de deux autres hôpitaux à Hammam Delâa et Sidi Aïssa.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Nouveau mémorandum d'entente entre Saidal et Pfizer Pharm Algérie**

Le Groupe Saidal et les Laboratoires Pfizer ont signé mardi à Alger un mémorandum d'entente dans l'objectif de renforcer leur partenariat actuel, notamment pour développer les traitements d'oncologie et les bio-similaires, et évaluer les opportunités futures dans le cadre du développement de leurs activités respectives en Algérie.

La P-dg du Groupe Saidal, Fatoum Akacem et le P-dg de Pfizer Pharm Algérie, Abderrahmane Mekerba, ont procédé à la signature de ce mémorandum d'entente en présence du ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed et de représentants du ministère de la Santé et de la population et de la Réforme hospitalière, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de représentants diplomatiques.

Lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie, M. Benbahmed a fait

savoir que ce mémorandum d'entente doit contribuer au développement de la production de médicaments à haute valeur ajoutée en Algérie, notamment en oncologie et dans les bio-similaires.

"Porter l'Algérie en tant qu'axe technologique au niveau continental est basé sur l'innovation et le développement des infrastructures et des capacités", a-t-il dit, ajoutant que la promotion de la production locale et la maîtrise rationnelle de la facture des importations font partie des objectifs tracés par son département ministériel afin de répondre à la demande nationale en augmentation.

Pour sa part, M. Ait Ali Braham a formulé le souhait de voir Pfizer Pharm Algérie réaliser des investissements encore plus importants sur le marché national contribuant ainsi avec les entreprises algériennes publiques ou privées à la relance de l'industrie pharmaceutique en Algérie. Cela, a-t-il expliqué, doit permettre au pays d'assurer sa souveraineté

## ALGÉRIE - CORONAVIRUS

**"548 nouveaux cas, 230 guérisons et 10 décès ces dernières 24h en Algérie" (Fourar)**

Cinq cent quarante-huit (548) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 230 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 59.527 dont 548 nouveaux cas, soit 1,2 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1999 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 41.001, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 14 n'ayant enregistré



aucun cas, alors que 16 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 50 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## GRIPPE SAISONNIÈRE

**La vaccination "impérative" pour les personnes à risque (Fourar)**

Le Directeur général de la Prévention et de la Lutte contre les maladies transmissibles, Dr Djamel Fourar, a insisté, mardi à Alger, sur "l'impératif" de la vaccination contre la Grippe saisonnière pour les personnes à risque, soulignant la conjonction sanitaire actuelle liée au Coronavirus, à l'origine d'une "pression" sur les structures de santé publique.

"Le vaccin antigrippal est indispensable aux personnes à risque.

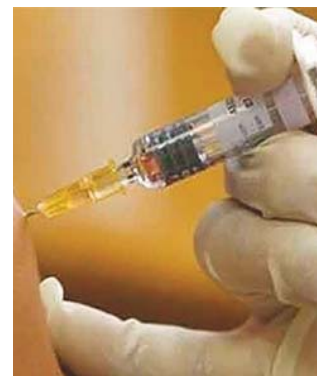
Comme en 2019, cette année, nous avons enregistré une pression sur ce produit, d'autant que les unités publiques de soins sont déjà en souffrance en raison de la pandémie de la Covid-19 face à laquelle il y a un déficit en personnels de soin", a déclaré Dr. Fourar, lors d'un point de presse, à l'occasion du lancement officiel de la campagne nationale de vaccination, organisé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Et de détailler les catégories de personnes à risque, à savoir les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et enfants présentant une pathologie chronique et celles souffrant de cardiopathies, d'affections pulmonaires chroniques, métaboliques (diabète, obésité, etc), d'affections rénales, les femmes enceintes, les professionnels

de la santé, etc. Soulignant "la dangerosité" de la Grippe saisonnière, il a rappelé que ses complications ont coûté la vie, en Algérie, à 20 personnes en 2019 et à 26 autres en 2018, alors qu'elle est la cause de 650.000 décès annuels au monde, faisant savoir que le vaccin adopté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est préconisé contre 4 virus au lieu de 3 en 2019, et que dans la stratégie de celle-ci, "il n'est pas indiqué que tout le monde doit être vacciné".

Tout en rappelant que la campagne de vaccination de la saison 2019-2020 n'a débuté que le 10 novembre, il a fait savoir que la distribution des vaccins au niveau des établissements publics de santé a été entamée cette année le 30 octobre dernier, rappelant qu'une quantité de 1,8 million de doses a été réceptionnée et, "si besoin", un second lot sera commandé ultérieurement.

Assurant qu'"aucune région" du pays ne sera "exclue" de l'approvisionnement en vaccin antigrippal, la Directrice générale de la Pharmacie au ministère de la Santé, Pr Ouahiba Hadjoudj, a souligné, de son côté, que celui-ci n'est pas "un remède" mais qu'il est préconisé seulement à titre "préventif", recommandant aux citoyens de "ne pas se faire vacciner pendant les symptômes de la grippe, mais d'attendre la



disparition de celles-ci". Tout en insistant sur le respect des "gestes barrières" aussi bien contre la grippe saisonnière que contre la Covid-19, la Sous-directrice des Maladies prévalentes et des Alertes sanitaires au même département, Dr Samia Hammadi, a tenu à préciser que le vaccin contre ce type de grippe "ne protège pas contre le Coronavirus", tout en relevant "la similitude" de symptômes existante entre les deux types d'affections, la principale différence étant "la durée d'incubation".

# P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

### Au moins 1.215.957 décès

La pandémie de coronavirus (Covid-19) a fait au moins 1.215.957 décès dans le monde depuis l'apparition de la maladie fin décembre, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 47.520.750 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 31.414.400 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de mardi, 8.649 nouveaux décès et 544.664 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.045 nouveaux décès, la France (854 décès) et l'Inde (514 décès).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de décès que de cas de contamination, avec 232.634 décès pour 9.385.143 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 3.705.130 personnes ont été déclarées gué-



riers. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 160.496 décès et 5.566.049 cas, l'Inde avec 123.611 décès (8.313.876 cas), le Mexique avec 92.593 décès (938.405 cas) et le Royaume-Uni avec 47.250 décès (1.073.882 cas). Parmi les

pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 105 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (105), l'Espagne (78), le Brésil (76). La Chine (sans les terri-

toires de Hong Kong et Macao) a dénombré un total de 86.087 cas (17 nouveaux entre mardi et mercredi), dont 4.634 décès et 81.061 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mercredi à 10H00 GMT 404.841 décès pour 11.369.311 cas, l'Europe 288.510 décès (11.293.393 cas), les Etats-Unis et le Canada 242.890 décès (9.627.327 cas), l'Asie 173.062 décès (10.748.657 cas), le Moyen-Orient 62.008 décès (2.635.892 cas), l'Afrique 43.705 décès (1.816.308 cas), et l'Océanie 941 décès (29.869 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

## IRAN

### 440 décès au cours des dernières 24 heures

L'Iran a enregistré 8.289 nouveaux cas de coronavirus et 440 décès de plus en 24h, a indiqué mardi le porte-parole du ministère iranien de la Santé, du Traitement et de l'Education médicale, Sima Sadat Lari.

Le nombre de décès est désormais de 35.738 au total depuis le début de l'épidémie, déplore la porte-parole.

S'exprimant à l'occasion de son point de presse journalier le lundi, Sima Sadat Lari, a déclaré à propos des dernières sta-

tistiques de cas définitifs et de décès dus à Covid 19 en Iran : "Entre hier dimanche et aujourd'hui lundi, et selon des critères de diagnostic définitifs, 8.289 nouveaux cas ont été identifiés dans le pays, dont 3 023 ont été hospitalisés. Avec ce compte, le nombre total de personnes touchées par le virus a atteint 628 780 chez nous".

Elle a poursuivi : "Malheureusement, au cours des dernières 24 heures, 440 patients du Covid ont perdu la vie au cours des dernières 24 heures et le nombre total

de décès dus à la maladie a atteint 35 738 en Iran". Heureusement, jusqu'à présent, 491 247 patients se sont rétablis ou sortis des hôpitaux", a déclaré madame Lari.

"En outre, 5.315 patients Covid 19 dans un état critique aux soins intensifs", ajoute la porte-parole. "A ce jour, 5.100.422 tests de diagnostic Covid 19 ont été réalisés dans le pays", a-t-elle fait encore savoir. Suite à cette nouvelle flambée, le gouvernement iranien a récemment décidé d'alourdir les restrictions.

## INDONÉSIE

### 161 médecins succombent au coronavirus

Au moins 161 médecins sont décédés des suites de complications liées au coronavirus (Covid-19) en Indonésie, a indiqué mardi l'association professionnelle des médecins du pays. "Au moins 11 médecins sont morts au cours de la semaine dernière", a déclaré Mohammad Adib Khumaidi, le vice-président du conseil d'administration de l'Association des médecins indonésiens (IDI).

"La plupart des décès sont survenus à Java Est avec 33 cas et à Jakarta avec 24 cas", a expliqué Khumaidi dans un communiqué. Les deux provinces de Java Est et de Jakarta comptent près de 40 % du total des cas recensés dans le pays. L'IDI a également noté que 73 % des décès ont été signalés après que les restrictions dans les

provinces à haut risque aient été levées ou assouplies en juillet. La perte de 152 médecins et de neuf dentistes réduit donc de près de 380 000 le nombre de personnes ayant accès aux services d'un médecin. L'IDI a également fait part de ses inquiétudes quant à un pic potentiel des cas de COVID-19 dans les deux prochaines semaines, en raison des longs congés de la semaine dernière. Selon Mohammad Adib Khumaidi, les longues vacances de mai et août 2020 ont provoqué une augmentation de 41 % des cas confirmés et ont provoqué une saturation des établissements de santé. Jusqu'à présent, l'Indonésie a signalé 418 375 cas avec 349 497 guérisons et 14 416 décès.

## ITALIE

### Couvre-feu à 22h00 dans tout le pays à partir d'aujourd'hui

Le chef de gouvernement italien, Giuseppe Conte, a signé dans la nuit de mardi à mercredi un décret instaurant un couvre-feu à 22H00 (21H00 GMT) dans tout le pays, indiquent mercredi les médias locaux.

D'autres mesures restrictives, qui devraient être détaillées dans la journée par M. Conte et qui seront en vigueur

jusqu'au 3 décembre, ont également été décidées, notamment la fermeture des centres commerciaux pendant le week-end. L'Italie envisage aussi d'introduire plusieurs autres mesures au niveau national : davantage d'enseignement à distance, une capacité maximale réduite à 50% dans les transports publics, la fermeture des musées et expositions, ainsi que l'interdic-

tion des jeux vidéo et les bureaux de tabac. Depuis une semaine, l'Italie a déjà fermé cinémas, théâtres, salles de sport et piscines. Les restaurants ne peuvent plus recevoir de clients après 18h00. L'Italie a enregistré dimanche près de 30.000 nouveaux cas de coronavirus en vingt-quatre heures, alors que 180.000 tests de dépistage ont été effectués par les Italiens.

## FINLANDE

### Pays le moins touché en Europe

Au moment où la plupart des pays européens durcissent leurs mesures pour contenir une remontée des cas de Covid-19, suscitant parfois la colère des populations, la Finlande affiche une tout autre tendance : le taux d'infection baisse et les habitants soutiennent largement les restrictions.

Eclipsé par son voisin suédois qui a capté l'attention du monde avec sa stratégie sans confinement ni mesures coercitives, le pays nordique est discrètement parvenu à maintenir des niveaux d'infection

cinq fois inférieurs à la moyenne de l'Union européenne, et un taux de décès parmi les plus faibles du continent. Au cours des deux dernières semaines, la Finlande a enregistré 45,7 nouveaux cas pour 100.000 habitants, soit le taux le plus bas de l'UE, selon l'OMS.

Et le pays est actuellement le seul de l'UE à afficher un taux de nouvelles infections plus bas par rapport à la quinzaine précédente.

Une situation que les autorités sanitaires expliquent par l'action rapide du

gouvernement, qui a notamment instauré un semi-confinement en mars et interdit les déplacements vers et depuis la capitale.

Une fois ces mesures levées, des systèmes efficaces de tests et de suivi des cas, via une application, ont été mis en place.

L'application est aujourd'hui utilisée massivement dans le pays nordique : elle a déjà été téléchargée quelque 2,5 millions de fois, dans un pays de 5,5 millions d'habitants et a échappé aux problèmes de confidentialité ou de fonctionnalité fréquents ailleurs en Europe.

## HONGRIE

### Réintroduction de l'état d'urgence face à la hausse des cas

La Hongrie va instaurer l'état d'urgence et imposer un couvre-feu à partir de mardi minuit pour faire face à la hausse des cas de Covid-19 qui menace de saturer les hôpitaux, a déclaré le Premier ministre Viktor Orban.

"Le temps est venu de prendre de nouvelles mesures pour que nous puissions préserver la capacité de nos hôpitaux à fonctionner et à protéger la vie des plus âgés", a déclaré M.

Orban dans une vidéo placée sur sa page Facebook.

Un état d'urgence permettant au gouvernement de diriger le pays par décrets va entrer en vigueur à minuit, a ajouté le Premier ministre.

"Nous devons laisser de côté les débats politiques, il faut des actions rapides et des mesures prises à temps", a-t-il dit, ajoutant que dans le cas contraire les hôpitaux pourraient arriver à saturation mi-décembre.

M. Orban a indiqué qu'il allait demander au Parlement de voter cet état d'urgence pour une période de 90 jours, et d'instaurer le couvre-feu qui s'appliquera de minuit à 05h00.

La Hongrie a connu mardi un nouveau record de 84 décès dus au Covid-19, pour un total de 1.973 morts. Selon les données du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), la Hongrie se plaçait mardi à la troisième place européenne pour le nombre de décès par million d'habitant, derrière la République tchèque et la Belgique.

## ALLEMAGNE

### Un expert appelle au report de certaines opérations chirurgicales

L'un des principaux experts allemands de médecine intensive a appelé mardi les hôpitaux à reporter les interventions chirurgicales non urgentes afin de libérer des lits et soulager le personnel médical face à la résurgence de l'épidémie de nouveau coronavirus.

Dans de nombreux hôpitaux, le personnel travaille déjà "à la limite de ses capacités", a affirmé le président de l'Association allemande interdisciplinaire pour les soins intensifs et la médecine d'urgence (DIVI), Uwe Janssens, lors d'une conférence de presse à Berlin au lendemain de l'entrée en vigueur de nouvelles restrictions pour tenter de juguler l'envolée du nombre d'infections.

Dans les régions du pays où le nombre de cas de nouveau coronavirus est élevé, les hôpitaux devraient "cesser les opérations courantes le plus vite possible", a-t-il recommandé.

"Cela signifie que là où c'est médicalement possible, les interventions doivent être (...) repoussées", selon M. Uwe Janssens.

Le nombre de patients du Covid-19 soignés dans des unités de soins intensifs a grimpé de quelque 360 début octobre à près de 2.400 actuellement alors que l'Allemagne comme le reste de l'Europe est frappée par une seconde "vague" de contaminations après celle du printemps.

Depuis lundi, restaurants, cafés, salles de sport, théâtres ou opéras sont fermés pour les quatre prochaines semaines.

Le nombre de nouvelles infections quotidiennes a atteint mardi 15.352, soit plus de 560.000 infections depuis l'apparition de la pandémie, selon les données de l'institut de veille sanitaire RKI.

Seuls un quart des lits en soins intensifs ne sont pas occupés actuellement en Allemagne.

# CARENCE EN VITAMINE D COMMENT SAVOIR ?

Plusieurs médecins s'accordent à dire qu'une carence en vitamine D augmente le risque de souffrir d'une forme grave du coronavirus. En mai dernier déjà, l'Académie de médecine recommandait d'apporter une supplémentation en vitamine D dès la confirmation du diagnostic de Covid-19. Mais comment sait-on si l'on est carencé en vitamine D ?

En mai dernier, des chercheurs de l'Université de Northwestern, aux États-Unis laissaient déjà entendre que les personnes qui présentent une carence en vitamine D avaient deux fois plus de risques de développer une forme grave du Covid-19. Une nouvelle étude de l'Université de Santander, en Espagne, vient confirmer cette découverte. Les médecins espagnols ont en effet constaté que 82 % des patients hospitalisés pour cause de coronavirus, présentaient une carence en vitamine D.

Selon les médecins espagnols, cette vitamine prévendrait le fameux «orage de cytokine», cette réaction inflammatoire de l'organisme qui va jusqu'à provoquer le décès chez certains patients atteints du coronavirus. Il serait donc judicieux de conseiller aux personnes de plus de 60 ans (souvent carencées en vitamine D car sa synthèse cutanée diminue avec l'âge) de se supplémenter. Mais quelles sont les personnes qui risquent le plus d'être en carence et quels sont les signes d'un déficit en vitamine D ?

## #1 VOUS AVEZ UNE MALADIE INFLAMMATOIRE DE L'INTÉSTIN

Les personnes qui souffrent d'intolérance au gluten, de la maladie de Crohn ou d'une maladie inflammatoire de l'intestin sont plus à risque d'être carencées en vitamine D en raison des conséquences de ces maladies sur l'absorption des graisses. Les graisses étant moins bien absorbées, les vitamines liposolubles, comme la

vitamine D sont, à leur tour, moins bien absorbées. Pour éviter une carence trop importante, il suffit parfois de consommer des produits laitiers enrichis en vitamine D.

## #2 VOUS ÊTES EN SURPOIDS

Être en surpoids ou obèse ne modifie en rien la façon qu'a notre corps de synthétiser la vitamine D. Mais la concentration plus élevée de graisse corporelle affecte les niveaux de vitamine D dans le sang. Plus on a de graisse, plus la vitamine D, qui est liposoluble, se dilue. C'est pourquoi les personnes en surpoids ont des besoins en vitamine D plus élevés.

## #3 VOUS AVEZ LA PEAU PÂLE

La pigmentation de votre peau est comme un écran solaire naturel. Lorsque vous appliquez une crème solaire indice 30, cela réduit de 97% la capacité de la peau à synthétiser la vitamine D à partir des rayons du soleil. C'est la même chose lorsqu'on a la peau foncée ou noire. Une personne à la peau très sombre a besoin de dix fois plus d'exposition qu'une personne à la peau claire pour synthétiser la même quantité de vitamine D.

## #4 VOUS AVEZ DES DOULEURS

Vous avez des douleurs dans les os et les muscles et vos articulations sont plus raides en vous levant le matin ? Vous souffrez peut-être d'une carence en vitamine D. Si vous souffrez de douleurs chroniques, rapprochez-vous de votre médecin afin de faire doser cette



vitamine. En cas de déficit, une complémentation devra alors être envisagée.

## #5 VOUS AVEZ LE BLEUS

Un petit nombre d'études épidémiologiques ont exploré la relation entre la vitamine D et la dépression et montré que les personnes hospitalisées pour dépression avaient souvent un taux moyen de vitamine D plus bas que les personnes non déprimées. On ne sait pas encore clairement comment la vitamine D influe sur les neurotransmetteurs impliqués dans les états de stress,

d'anxiété ou de dépression mais il se pourrait que la vitamine D protège les neurones qui synthétisent la dopamine et la sérotonine, deux neurotransmetteurs indispensables au bon fonctionnement du cerveau.

## VITAMINE D2 ET VITAMINE D3 :

### QUELLE DIFFÉRENCE ?

Les vitamines D2 et D3 sont les deux formes de vitamine D. La vitamine D2 est essentiellement présente dans les végétaux (champignons, céréales...), tandis que la vitamine D3 est plutôt présente dans les aliments d'origine ani-

male (poissons gras, jaune d'œuf, beurre...). C'est elle aussi qui est synthétisée lorsque la peau est exposée aux rayons du soleil. En France deux arrêtés (de 2001 et de 2004) autorisent l'enrichissement en vitamine D de certains aliments comme le lait, les produits laitiers frais et les huiles.

Pour la supplémentation des patients, les deux formes de vitamine D sont disponibles sur le marché. Mais les médecins et naturopathes préfèrent souvent prescrire la vitamine D3 car elle est plus facilement assimilable par l'organisme.

## La vitamine D en 6 questions

### 1/6 - Quelles sont les formes de vitamine D ?

La vitamine D ou calciférol, appartient au groupe des vitamines liposolubles. Il existe deux formes de vitamine D, la vitamine D2 (ergocalciférol) synthétisée par les végétaux et la vitamine D3 (cholecalciférol) présente chez les animaux.

### 2/6 - Quelle est la principale source de vitamine D ?

L'exposition solaire représente la principale source de vitamine D. La vitamine D3 est synthétisée dans la peau à partir de la provitamine D3 qui, sous l'influence du rayonnement ultraviolet B (UVB) se transforme en pré-vitamine D3. Puis, l'effet de la chaleur transforme la pré-vitamine D3 en vitamine D3. La quantité synthétisée dépend de la saison, de la surface de peau exposée, de la pigmenta-

tion de la peau et de l'utilisation ou non de crème solaire.

### 3/6 - Quels sont les aliments qui contiennent de la vitamine D ?

Quelques aliments contiennent naturellement de la vitamine D. Il s'agit principalement de poissons gras (foie de morue, saumon, sardine, maquereau...), du jaune d'œuf et de champignons (shitake). Mais d'autres aliments en contiennent en quantité moindre, découvrez-les ici.

### 4/6 - Quel est le principal risque d'insuffisance ?

Le déficit en vitamine D est influencé par la durée moyenne d'ensolaillement du département de résidence et elle est plus importante dans le nord que dans le sud de la France. Le risque d'insuffisance est aussi plus important en hiver et au début du printemps.



### 5/6 - Comment se dose la vitamine D ?

Le dosage se fait par une prise de sang qui permet de vérifier les stocks de l'organisme en 25 OH hydroxycalciférol. Mais la détermination des valeurs de référence

pour la concentration en vitamine D reste un sujet de débat et la définition d'une carence, d'une insuffisance et du taux optimal à atteindre ne semble pas encore complètement consensuelle. On parle de déficience en vitamine D

entre 12,5 - 25 nmol/L et de risque de déficit entre 25 et 50 nmol/L. Un statut jugé normal est > 50 nmol/L. Un statut optimal est > 75 nmol/L.

### 6/6 - Est-ce que la vitamine D peut être toxique ?

La vitamine D peut être toxique à hautes doses. Elle entraîne alors une hypercalcémie qui peut se caractériser notamment par une anorexie, des nausées, une constipation, de la fatigue, une perte de poids, des céphalées ou des des calcifications rénales et vasculaires. Lors d'intoxications sévères, l'hypercalcémie peut conduire à une insuffisance rénale irréversible et à une insuffisance cardiaque mais l'intoxication à la vitamine D provoquée par une supplémentation quotidienne à des doses trop élevées est rare.

## Rhume : la vitamine D meilleure que la vitamine C ?

En prévention des maux de l'hiver, on pense souvent à prendre de la vitamine C. Pourtant, une supplémentation en vitamine D permettrait de prévenir les infections respiratoires aiguës comme le rhume ou la grippe. La vitamine D est surtout connue pour préserver nos os et prévenir l'ostéoporose. Mais selon une méta-analyse de 25 études portant sur plus de 10 000 patients, la "vitamine du soleil" renforcerait également l'immunité et aiderait à lutter contre les infections respiratoires aiguës.

### ELLE BOOSTE LES DÉFENSES IMMUNITAIRES DES POUMONS

Dans cette étude, publiée dans le *British medical journal*, les chercheurs ont constaté que les personnes qui prenaient quotidiennement une supplémentation en vitamine D étaient moins susceptibles de déclarer une infection respiratoire comme le rhume ou la grippe. La vitamine D protégerait contre les maladies respiratoires en augmentant les niveaux de peptides, qui agissent comme des antibiotiques naturels dans les poumons. Selon les chercheurs, de l'université Queen Mary de Londres (Grande-Bretagne) cela expliquerait aussi pourquoi la vitamine D semble avoir un effet protecteur contre les crises d'asthme, qui peuvent être déclenchées par des virus respiratoires. Les scientifiques recommandent donc de prendre un supplément en vitamine D, au moins en hiver et au printemps.

# VITAMINE D : LES 12 ALIMENTS QUI EN CONTIENNENT LE PLUS

On sait que la vitamine D joue un rôle majeur dans la croissance et la minéralisation osseuse. Mais selon les scientifiques, elle aiderait aussi à combattre le coronavirus en aidant au bon fonctionnement de notre système immunitaire. Si la source majeure de vitamine D reste l'exposition à la lumière, voici les aliments qui en contiennent le plus.



La fonction principale de la vitamine D est de favoriser l'absorption du calcium et du phosphore par l'intestin et donc, indirectement, de participer à une minéralisation optimale des os, du cartilage et des dents.

Selon une étude espagnole, publiée fin octobre dans le *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism*, les malades du Covid-19 sont beaucoup plus souvent carencés en vitamine D, connue pour ses effets sur l'immunité.

Selon l'OMS, plusieurs études récentes ont d'ailleurs déjà rapporté un effet protecteur de la supplémentation en vitamine D sur les infections desvoies respiratoires. Jusqu'à présent étaient rapportés la grippe, le rhume et la pneumonie.

Dans cette étude espagnole menée sur plus de 200 patients, aucune relation entre vitamine D et carence en vitamine n'a été démontrée. En revanche, une carence en vitamine D serait bien un facteur de risque du Covid-19.

Aussi, les chercheurs recommandent de donner de la vitamine D chez les personnes carencées et fragiles, les personnes âgées et celles souffrant de comorbidités et en particulier les résidents des maisons de retraite, "qui sont la principale population cible du Covid-19" recommandent les auteurs.

Ce n'est pas la première étude à ce sujet. Des professeurs de l'université de Liège (Belgique) cités par la RTBF, la vitamine D serait également un moyen de se prémunir contre le coronavirus car elle aiderait notre système immunitaire à combattre les infections respiratoires.

Les chercheurs belges de l'université de Liège avaient aussi conclu dans une précédente étude que la vitamine D est un moyen de se prémunir contre le coronavirus car elle aiderait notre système immunitaire à combattre les infections respiratoires. Ces chercheurs étaient référés à une méta-analyse publiée il y a quelques années dans le *British medical journal*, qui montrait que la

supplémentation en vitamine D avait un effet protecteur contre les infections aiguës des voies respiratoires, en particulier chez les personnes qui étaient très déficientes de cette vitamine.

On sait notre organisme capable de synthétiser lui-même de la vitamine D s'il est suffisamment exposé au soleil : sous l'action des rayonnements UVB, il transforme un dérivé du cholestérol en vitamine D. Mais en cette période de confinement, seuls ceux qui ont un jardin ou un balcon bien orienté peuvent profiter d'une exposition quotidienne au soleil. Aussi, est-il important de miser sur les sources alimentaires de vitamine D. Découvrez lesquelles dans ce diaporama.

### LES 12 ALIMENTS QUI EN CONTIENNENT LE PLUS

#### 1/12 - Le hareng

LE HARENG. On le consomme de différentes manières : grillé, fumé, mariné. Globalement, les teneurs en vitamine D sont sensiblement équivalentes, quel que soit le mode de préparation.

Teneur en vitamine D du hareng grillé : 22 µg/100g. Teneur en vitamine D du hareng fumé : 16,1 µg/100g. Teneur en vitamine D du hareng mariné : 13,1 µg/100g.

#### 2/12 - Les sardines à l'huile

LES SARDINES À L'HUILE. Compagnes idéales de nos pique-niques, les sardines à l'huile offrent une source intéressante de vitamine D. Teneur en vitamine D de sardines à l'huile : 10,8 µg/100g. Découvrez ici 8 recettes rapides avec une boîte de sardines

#### 3/12 - Le thon au naturel

LE THON AU NATUREL. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a estimé que "à la consommation de poissons, on présente pas de risque pour la santé au regard du risque lié au méthylmercure. En effet, l'apport de la population en méthylmercure est

inférieur à la dose journalière tolérable définie par l'Organisation mondiale de la santé". Teneur en vitamine D du thon albacore au naturel : 6,1 µg/100g. Teneur en vitamine D du thon cru : 7,2 µg/100g. Découvrez ici 10 recettes rapides avec une boîte de thon

#### 4/12 - Le saumon

LE SAUMON. C'est l'un des poissons les plus consommés en France (en deuxième position après le cabillaud). Son avantage est qu'il peut se cuisiner aussi bien cru que cuit et se prête parfaitement aussi au fumage, comme la truite. Néanmoins, la teneur en vitamine D varie quelque peu en fonction du type de préparation et c'est cuit à la vapeur qu'il délivre le meilleur de lui-même. Teneur en vitamine D du saumon cuit à la vapeur : 16,7 µg/100g. Teneur en vitamine D du saumon cru : 4,69 µg/100g. Teneur en vitamine D du saumon fumé : 2,97 µg/100g.

#### 5/12 - La truite

LA TRUITE. Elle partage la même couleur rosée que son cousin le saumon, qui provient des petites crevettes roses qu'elle affectionne particulièrement et qui constitue la majorité de son alimentation. Comme le hareng, sa teneur en vitamine D dépend du type de préparation. Teneur en vitamine D de la truite cuite au four : 11 µg/100g ; Teneur en vitamine D de la truite d'élevage fumée : 5,2 µg/100g

#### 6/12 - Le foie de veau

LE FOIE DE VEAU. A l'instar du foie gras de canard, le foie de veau est lui aussi une source de vitamine D intéressante. Got abât, peu apprécié des enfants, a de nombreux autres bienfaits : il est également très bien pourvu en fer et en protéines. Teneur en vitamine D du foie de veau cuit : 2,52 µg/100g

#### 7/12 - Les champignons

LES CHAMPIGNONS. C'est le seul végétal (chanterelles ou girolles) consommé en vitamine D. Les champi-

gnons en apportent 5 µg/100g. Cet apport en vitamine D est l'une des 5 bonnes raisons de manger des champignons.

#### 8/12 - Le chocolat noir

LE CHOCOLAT NOIR. Riche en magnésium et véritable allié anti-fatigue et anti-déprime, le chocolat est également bien pourvu en vitamine D. Certes, il ne réalise évidemment pas avec les poissons mais sa teneur n'est pas négligeable. Teneur en vitamine D du chocolat noir à 40% de cacao minimum : environ 5 µg/100g. Découvrez ici 12 recettes avec du chocolat

#### 9/12 - L'œuf

LES OEUFS. L'œuf est une source intéressante de vitamine D. Teneur en vitamine D du jaune d'œuf cru : 2,11 µg/100g. Teneur en vitamine D d'un œuf poché : 2 µg/100g. Teneur en vitamine D d'œufs brouillés : 1,72 µg/100g

#### 10/12 - Le beurre

Comme de nombreux produits laitiers, le beurre contient de la vitamine D : 1,12 µg/100 g.

#### 11/12 - L'emental

LE MENTAL. On trouve également de la vitamine D dans les produits laitiers, même si les concentrations sont moins importantes que dans les produits de la mer ou les viandes. Voici donc à titre d'information quelques aliments qui contiennent de la vitamine D. Teneur en vitamine D d'emental 1,81 µg/100g. Teneur en vitamine D du lait concentré sucré entier : 1,68 µg/100g. Teneur en vitamine D d'un Fromage frais type petit suisse au lait demi-crémé : 1,25 µg/100g.

#### 12/12 - Les produits laitiers enrichis en vitamine D

En France deux arrêtés datant de 2006 et 2007 ont permis l'enrichissement en vitamine D de certains aliments comme le lait et les produits laitiers frais.

## TUNISIE

### Le Premier ministre annonce un déficit record du PIB

Le chef du gouvernement tunisien Hichem Mechichi a annoncé mardi que le déficit budgétaire atteindrait un niveau record en 2020, à environ 14% du PIB, appelant la Banque centrale à le financer pour limiter la crise actuelle dans les pays.

"Notre pays n'a jamais connu de crise aussi profonde", a souligné M. Mechichi lors d'une conférence de presse à Tunis.

Le Fonds monétaire international a déjà dit s'attendre à un recul historique du PIB en Tunisie, à -7% pour 2020, en raison notamment des conséquences de la pandémie de Covid-19.

Cette situation est aussi le résultat du cumul de plusieurs années d'instabilité économique, sociale et politique, a estimé M. Mechichi.

Depuis la révolution de 2011, neuf gouvernements se sont succédés, entravant l'adoption de réformes de fond pour relancer une économie en difficulté.

Le déficit budgétaire en 2020 atteindra 14% du PIB, et "il n'est possible de réduire ce taux que de deux points seulement en reportant le remboursement des dettes", a indiqué M. Mechichi.

Le plan quadriennal de financement du FMI a pris fin au printemps, sans perspective pour la suite, alors que Tunis, qui s'est largement appuyée sur les bailleurs internationaux ces dernières années, peine à boucler son budget pour 2020.

## CÔTE D'IVOIRE

### Des leaders de l'opposition bloqués par la police

Des responsables de l'opposition ivoirienne, qui ne reconnaît pas la réélection du président Alassane Ouattara, étaient bloqués par la police mardi, sauf leur chef l'ancien président Bédié, selon leurs déclarations et des sources concordantes.

Après l'avoir encerclé, les forces de l'ordre ont pénétré au domicile de Henri Konan Bédié, que l'opposition a proclamé président d'un "Conseil national de transition", mais ce dernier n'a pas été inquiété, selon une source diplomatique.

En revanche son numéro deux, Maurice Kakou Guikahue, a été emmené par la police, selon plusieurs journalistes présents à proximité de la résidence.

Selon des sources proches du gouvernement, M. Guikahue n'a pas été arrêté, mais reconduit à son domicile.

Le gouvernement ivoirien a accusé mardi l'opposition - qui entend former un "gouvernement de transition" - de "complot contre l'autorité de l'Etat", et indiqué avoir saisi la justice contre ses responsables, alors que ceux-ci refusent de reconnaître la réélection du président Alassane Ouattara pour un troisième mandat controversé, proclamée le même jour par la commission électorale.

Deux autres responsables de l'opposition ont indiqué être bloqués à leur domicile par les forces de l'ordre.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL

### L'Algérie réitère sa position constante en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations-Unies, Sofiane Mimouni, a réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur du droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination conformément à la légalité internationale, déplorant les conséquences de "l'inertie" dans laquelle s'est installée l'action de l'ONU à l'égard de ce territoire non autonome.

Intervenant devant la Commission des Politiques Spéciales et de décolonisation (quatrième commission) de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Mimouni a souligné que "la nature du conflit du Sahara Occidental ne souffre d'aucune ambiguïté et que sa solution passe impérativement par l'expression libre et authentique de la volonté du peuple du Sahara Occidental".

Dans ce sillage, le représentant de l'Algérie a rappelé que l'ONU et l'UA avaient réaffirmé, en février dernier, dans une déclaration conjointe, leur attachement au règlement du conflit du Sahara occidental dans le cadre de la légalité internationale.

Ignorer ces faits, a-t-il indiqué, "équivaldrait à se démarquer des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, notamment le droit inaliénable du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination". De même, faire fi de cette réalité, serait "s'écarter des termes du plan de règlement accepté par les deux parties au conflit et endossé par le Conseil de Sécurité, et encourir le risque de s'inscrire à contre-courant des efforts déployés par la communauté internationale afin de parachever la décolonisation du Sahara Occidental", a-t-il soutenu.

À cet égard, le Représentant Permanent a exprimé la préoccupation de l'Algérie quant à l'impasse dans laquelle se trouve le processus politique mené sous l'égide des Nations Unies pour le règlement de la question du Sahara occidental.

Il a ainsi regretté le fait que "le processus politique n'ait pas connu de développement depuis la démission de l'Envoyé personnel Horst Kähler", faisant remarquer que "l'inertie dans laquelle s'était installée l'action des Nations

Unes est source de profondes inquiétudes d'autant qu'elle est de nature à compromettre sérieusement la confiance des deux parties dans la mise en œuvre du processus de paix et à exacerber la tension dans la région".

Il a, en outre, averti que cette situation "accentue davantage la frustration du peuple du Sahara Occidental dont la patience et l'espoir de pouvoir un jour exercer librement son droit à l'autodétermination, sont mis à rude épreuve".

**Une action résolue et déterminée de l'ONU exigée**  
À ce titre, l'Algérie déplore cette situation tout comme elle regrette l'absence de perspectives "dans la désignation d'un Envoyé personnel du Secrétaire Général au Sahara Occidental, "cruciale pour maintenir la dynamique de paix et préserver les acquis enregistrés jusque-là", a indiqué Sofiane Mimouni.

L'Algérie tient à réitérer son appel au Secrétaire Général de l'ONU en vue d'accélérer la désignation d'un



Envoyé personnel au Sahara occidental, a-t-il insisté. L'Ambassadeur Mimouni a exprimé son soutien à l'appel lancé par le Secrétaire Général de l'ONU aux membres du Conseil de Sécurité, les amis du Sahara occidental et autres acteurs concernés à "encourager le Maroc et le Front Polisario à s'engager de bonne foi et sans conditions préalables dans le processus politique".

Cet appel a, également, été réitéré par le Conseil de Sécurité dans sa résolution 2494 dans laquelle il "demande aux parties de reprendre les négociations, sous les auspices du Secrétaire General, sans conditions préalables et de bonne foi en vue de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental".

L'organisation des Nations-Unies, "en sa qualité de garant impartial de l'exercice par les peuples des territoires non autonomes de leur droit à l'autodétermination, est tenue de déployer un surcroît d'efforts

et d'initiatives afin de clore ce chapitre sombre de l'histoire de l'humanité", a déclaré le diplomate. Le Sahara occidental est inscrit, depuis 1963, sur la liste des territoires non autonomes et que le processus de sa décolonisation se heurte, depuis près de soixante ans, à de nombreux obstacles.

Le statut juridique de la question du Sahara Occidental a été affirmé et confirmé, à maintes reprises, par les résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité des Nations Unies, lesquelles ont toutes reconnu le droit légitime du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination.

La Cour internationale de Justice, dans son avis consultatif, rendu le 16 octobre 1975, a conforté ce droit légitime.

Plus récemment, la Cour de justice de l'Union Européenne s'est prononcée clairement sur la question en soulignant le statut séparé et distinct du territoire du Sahara Occidental tel que reconnu par l'ONU.

## LIBYE

### Entente sur l'application de l'accord de cessez-le-feu (ONU)

Des délégations militaires des deux camps rivaux libyens se sont entendues sur une feuille de route pour appliquer l'accord de cessez-le-feu récemment signé entre les deux parties, a annoncé mardi soir l'émissaire onusienne en Libye.

Les discussions ont débuté lundi à Ghadamès, dans le sud-ouest de la Libye, réunissant cinq responsables militaires des deux camps qui composent la Commission militaire conjointe, en présence de la cheffe par intérim de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Stephanie Williams.

Les pourparlers de Ghadamès interviennent après des réunions à Genève ayant débouché sur la signature, le 23

octobre sous l'égide de l'ONU, d'un accord de cessez-le-feu permanent avec "effet immédiat".

Mardi soir, Stephanie Williams a annoncé que les deux parties étaient tombées d'accord sur la "mise en place d'un sous-comité militaire pour superviser le retrait des forces militaires vers leurs bases respectives et le départ des forces étrangères des lignes de front".

La Commission a aussi décidé de "se réunir à Syrte (nord) le plus tôt possible" et d'y établir son siège, a dit Mme Williams.

C'est autour de cette ville que se situe depuis mi-juin la ligne de front.

La première réunion chargée de "réunifier les Gardes des installations pétro-

lières" se tiendra, elle, le 16 novembre au terminal de Brega, tandis que les liaisons aériennes seront rétablies "immédiatement" avec Sebha et Ghadamès dans le sud. La Commission a exhorté le Conseil de sécurité à "adopter rapidement une résolution contraignante pour mettre en oeuvre l'accord de Genève de cessez-le-feu", a fait savoir l'émissaire onusienne.

Mardi soir, l'émissaire onusienne a appelé la classe politique libyenne à être "à la hauteur de la responsabilité".

"Nous rappelons à tous ceux qui se mettront en travers du processus qu'ils s'exposeront à des sanctions", a pour sa part mis en garde mardi soir, l'ambassadeur américain en Libye Richard Norland.

## PRÉSIDENTIELLE AUX ETATS UNIS Trump et Biden prédisent chacun leur victoire

Le président américain Donald Trump a prédit mercredi sa "grande victoire" à la présidentielle de mardi, tandis que son rival démocrate Joe Biden affirmait qu'il allait "gagner" ce duel encore extrêmement serré, rapportent les médias.

"Une grande victoire!", a tweeté le président américain, bien que le résultat de plusieurs Etats-clés n'ait pas encore été annoncé.

Dans la foulée, Twitter a mis en garde ses utilisateurs contre un second message potentiellement "trompeur" de Donald Trump, dans lequel il a accusé ses rivaux démocrates d'essayer de "voler" l'élection présidentielle.

L'ancien vice-président Joe Biden s'est lui montré confiant, lors d'un discours en personne dans son fief de Wilmington, dans le Delaware.

"Gardez la foi, nous allons gagner!" a lancé l'ex-bras droit de Barack Obama entouré de ses partisans réunis en "drive-in", peu après 00H30 du matin.

"Nous pensons que nous sommes en bonne voie de gagner cette élection", a-t-il déclaré, en appelant ses partisans à la patience. "Nous sommes



confiants sur l'Arizona", un Etat-clé, a précisé Joe Biden, 77 ans. Il a évoqué d'autres Etats cruciaux pour l'issue du scrutin.

"Nous allons gagner la Pennsylvanie", a-t-il poursuivi. "On sent vraiment bien le Wisconsin et le Michigan". "Nous savions, à cause du (volume) inédit de vote anticipé et par correspondance que cela prendrait du temps", a souligné Joe Biden.

"Nous allons devoir être patients jusqu'à ce que le

dur travail du dépouillement soit terminé. Ce ne sera pas fini avant que chaque ait été compté, chaque bulletin ait été compté", a-t-il dit.

Son équipe de campagne a annoncé vers 01H10 que Joe Biden ne prévoyait, en principe, pas d'autres événements publics pour la nuit.

Peu après le discours de son rival, Donald Trump a lancé son tweet prévoyant une "grande victoire". Puis il a écrit dans

un second message: "On est devant et de loin, mais ils essaient de voler l'élection. Jamais nous ne les laisserons faire.

Les bulletins ne peuvent pas être déposés après la fermeture du scrutin".

Pour l'emporter, un candidat doit obtenir au moins 270 des 538 grands électeurs attribués au niveau des Etats. A ce stade de la nuit, le président sortant (213) est au coude-à-coude avec le démocrate (224).

## Plus de 100 millions d'Américains ont voté de façon anticipée

Plus de 100 millions d'Américains ont voté de façon anticipée pour l'élection présidentielle, avant même le jour du scrutin mardi, selon le dernier comptage actualisé du US Elections Project.

Les bulletins, envoyés par courrier ou déposés en personne par les électeurs avant l'ouverture officielle des bureaux de vote mardi, représentent plus de 72% du nombre total de bulletins lors de l'élection de

2016, selon ce comptage établi par l'Université de Floride, relayé par des médias. En pleine pandémie de nouveau coronavirus, le vote anticipé a battu des records cette année, de nombreux électeurs ayant préféré participer au scrutin en amont afin d'éviter les foules le jour de l'élection.

Il y a quatre ans, 57 millions d'électeurs avaient voté en avance, selon le site de la US Election Assistance Commission. Au Texas, le

nombre d'électeurs à avoir voté de façon anticipée cette année dépasse le nombre total de Texans ayant voté en 2016. Le camp Trump affirme, sans preuves à l'appui, que le vote par correspondance est davantage sujet aux fraudes et susceptible de "truquer" les résultats, et promet que ses électeurs se déplaceront eux en masse mardi pour faire mentir les sondages donnant le républicain battu.

## ATTENTAT DE VIENNE

### Arrestation de deux Suisses près de Zurich

Deux jeunes hommes suisses de 18 et 24 ans ont été arrêtés, mardi, à Winterthur, près de Zurich, dans le nord de la Suisse, en lien avec l'attaque terroriste commise à Vienne

la veille, a annoncé la police. "Les enquêtes de police ont permis d'identifier des ressortissants suisses âgés de 18 et 24 ans. Les deux hommes ont été arrêtés à Winterthur mardi

après-midi (03.11.2020) en coordination avec les autorités autrichiennes", a indiqué la police cantonale de Zurich dans un communiqué. L'éventuel lien "entre les deux personnes

arrêtées et le responsable présumé des attentats fait actuellement l'objet d'enquêtes et de recherches en cours par les autorités compétentes", a-t-elle ajouté.

## CHILI

### Les Chiliens veulent des spécialistes et divers professionnels pour rédiger la nouvelle constitution

Les Chiliens souhaitent que des constitutionnalistes et des professionnels de divers secteurs participent à la rédaction de la future Constitution, rejetant les profils en lien avec les partis politiques traditionnels, selon un sondage publié mardi.

Le 25 octobre, les Chiliens ont voté à une large majorité (78%) en faveur d'un changement de Constitution pour remplacer l'actuelle, héritée de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990).

Ils ont également choisi que la nouvelle Loi fondamentale soit rédigée par une "Convention constituante" uniquement composée de

citoyens qui seront élus à cette fin le 11 avril 2021.

Cette option a été préférée à une "Convention mixte" composée pour moitié de parlementaires déjà en poste.

Selon le sondage réalisé avant la tenue du référendum par l'Institut Ipsos et le centre d'analyses Espacio Publico, les profils préférés par les personnes interrogées sont des spécialistes des questions constitutionnelles (53%), des professionnels de divers secteurs tels que des médecins, journalistes, ingénieurs (38%), ainsi que des représentants d'associations travaillant sur des sujets comme l'environnement, le genre et la diversité sexuelle (36%). Parmi les qualités citées dont devront faire preuve les futurs membres de la "Convention constituante" figurent la connaissance des problématiques constitutionnelles, la fiabilité et la capacité à générer des consensus.

Parmi les thèmes qui devront être particulièrement pris en compte, selon les sondés, figurent en priorité la qualité des services publics de santé (32%), le régime des retraites (29%), la qualité du système éducatif (22%), le salaire minimum (20%), ainsi que le droit d'accès à l'eau et la fin de sa privatisation (20%).

## AZERBAÏDJAN - ARMÉNIE Karabakh : Bachelet met en garde contre d'éventuels "crimes de guerre"

La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, a exprimé son inquiétude face à la poursuite des attaques aveugles dans les zones peuplées dans et autour de la zone de conflit du Haut-Karabakh, en violation du droit international humanitaire, et averti qu'elles pourraient constituer des "crimes de guerre".

Selon la cheffe des droits de l'Homme des Nations Unies, "le droit international humanitaire est clair : les attaques menées en violation du principe de distinction ou du principe de proportionnalité peuvent constituer des crimes de guerre, et les parties au conflit sont tenues d'enquêter efficacement, rapidement, de manière approfondie et impartiale sur ces violations et de poursuivre ceux qui sont présumés les avoir commises".

"Ces attaques doivent cesser et ceux qui les ont exécutées ou qui les ont ordonnées doivent rendre des comptes", a dit Mme Bachelet.

Malgré un accord conclu vendredi par l'Arménie et l'Azerbaïdjan pour s'abstenir de cibler délibérément les populations civiles, des frappes d'artillerie contre des zones peuplées ont été signalées ce week-end.

Le marché central de Stepanakert / Khankendi dans le Haut-Karabakh aurait été touché. Et des sources azerbaïdjanaises ont déclaré que la ville de Tartar, située à environ 20 kilomètres de la ligne de front, avait été touchée par des frappes d'artillerie. Selon le gouvernement azerbaïdjanais, depuis fin septembre, au moins 91 civils ont été tués dans les zones sous son contrôle.

Le gouvernement arménien a signalé que 45 civils ont été tués dans la zone de conflit du Haut-Karabakh et deux en Arménie. Plusieurs centaines de personnes, dont des dizaines d'enfants, ont été blessées.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme n'a pas été en mesure de vérifier ces chiffres de manière indépendante.

Le gouvernement azerbaïdjanais a indiqué qu'environ 40.000 personnes ont été temporairement déplacées par les derniers combats.

Selon le ministre arménien des affaires étrangères, quelque 90.000 Arméniens du Haut-Karabakh ont fui les hostilités actuelles et se trouvent actuellement en Arménie.

## GRANDE BRETAGNE Le niveau d'alerte terroriste relevé à "grave"

Les services de sécurité britanniques ont relevé mardi à "grave" le niveau d'alerte face à la menace terroriste, au lendemain de l'attentat de Vienne et après plusieurs attaques en France.

Le niveau d'alerte se situait depuis novembre 2019 au niveau "substantiel".

L'échelon "grave", quatrième sur cinq, une attaque terroriste est considérée comme "très probable", selon le MI5, le service du renseignement intérieur, qu'il a annoncé le changement sur son site internet.

"C'est une mesure de précaution qui n'est pas basée sur une menace en particulier", a précisé la ministre de l'Intérieur Priti Patel.

Le Royaume-Uni a été le théâtre de plusieurs attaques considérées comme terroristes ces derniers mois. En novembre 2019, un terroriste en liberté conditionnelle a tué deux personnes en plein cœur de la capitale, avant d'être abattu par la police sur le pont de London Bridge.

Le 2 février dernier, trois personnes ont été blessées au couteau dans une rue commerçante, lors d'une attaque "de nature extrémiste", selon la police.

L'assaillant a également été tué par les forces de l'ordre. Le 20 juin, une attaque au couteau a fait trois morts dans un parc de Reading à une soixantaine de kilomètres à l'Ouest de Londres. Le suspect était connu des services de renseignement. Priti Patel avait alors indiqué que les services de sécurité avaient déjoué 25 projets d'attentats au cours des trois dernières années, dont huit fomentés par l'extrême-droite. Elle s'était inquiétée de la menace croissante posée par les "acteurs isolés".

## PÉROU

## La citadelle inca du Machu Picchu retrouve ses touristes

La citadelle inca du Machu Picchu a retrouvé ses premiers touristes lundi après être restée déserte huit mois, un isolement rappelant celui qui fut le sien pendant quatre siècles jusqu'à sa redécouverte par l'Américain Hiram Bingham en 1911.

Les premiers visiteurs à pénétrer lundi sur le site ont été un couple de Français et un couple de Chiliens, au lendemain de la réouverture officielle célébrée par une cérémonie rituelle inca.

"Nous sommes très heureux d'être là aujourd'hui", a déclaré Véronique, une touriste française citée par l'agence AFP.

Elle a été surprise par la pandémie de coronavirus en mars au Pérou alors qu'elle voyageait en Amérique latine avec son mari et ses deux enfants.

Comme avant la pandémie, les autocars de touristes ont repris leur ballet toutes les 15 minutes depuis Machu Picchu pueblo, le village le plus proche de la mythique citadelle.

"Cela a été une surprise de constater que nous étions les premiers touristes internationaux à entrer sur le site", a dit Juan José García, un Chilien de 34 ans qui vit à Lima depuis mars.

"C'est une chance de pouvoir être ici sans beaucoup de gens", se réjouit son épouse, Victoria Moran, alors qu'avant la pandémie environ 3.000 touristes fréquentaient quotidiennement le site, classé au patrimoine de l'humanité par l'Unesco en 1983.

Pour des raisons de sécurité sanitaire, seulement 675 touristes peuvent désormais accéder au site chaque jour.

Lundi, la majorité étaient des Péruviens.

Face à cette réouverture progressive, certains hôtels de Machu Picchu pueblo ont rouvert dimanche, mais la plupart sont toujours fermés.

Le Sanctuary lodge, l'unique hôtel situé dans la montagne, à 50 mètres de l'entrée du site, a rouvert ses portes.

L'établissement, où le prix d'une chambre tourne autour de 1.400 dollars, recevra ses premiers touristes mardi.

Auparavant, il était nécessaire de réserver avec un à deux ans d'avance, rappelle son gérant, Michael Leita, cité par l'agence AFP.

Le Pérou a été très durement touché par la pandémie de coronavirus : plus de 900.000 cas ont été enregistrés, dont plus de 34.000 décès, dans ce pays de 32 millions d'habitants.

À l'entrée du site, visiteurs et gardiens sont soumis à un contrôle de température et les touristes sont tenus de garder leurs distances.

Lundi, les premiers visiteurs de la citadelle de pierre, dont le nom signifie "Vieille Montagne" en langue quechua, ont gravi des sentiers baignés de brume.

Cette dernière s'est finalement dissipée, permettant aux voyageurs d'admirer depuis les hauteurs le sanctuaire édifié sous le règne de l'empereur Pachacutec (1438-1471), puis abandonné lors de l'effondrement de l'empire inca.

C'est cette brume, qui recouvre régulièrement les montagnes du Machu Picchu, qui a permis à la citadelle de se dérober aux regards pendant quatre siècles, jusqu'à sa "découverte" par Hiram Bingham (1875-1956), le 24 juillet 1911.

En discutant avec les habitants, ce professeur de l'université de Yale avait appris qu'il existait un site archéologique dans les montagnes, mais sans soupçonner que cela serait si grandiose.

Il se lance alors à l'assaut de la montagne, guidé par un enfant : "Qui pourrait croire ce que j'avais découvert?", écrit l'explorateur des décennies plus tard dans son livre intitulé "La fabuleuse découverte de la cité perdue des Incas".

Si Hiram Bingham fut le "découvreur" archéologique du site, les historiens soulignent que le poète chilien Pablo Neruda (1904-1973) fut son "découvreur poétique".

La réouverture de la citadelle coïncide avec le 75e anniversaire de l'écriture du poème "Alturas de Macchu Picchu" (Hauteurs de Macchu Picchu) qui a contribué à faire connaître la cité inca dans le monde entier à une époque où n'existaient ni la télévision, ni internet.

Pablo Neruda avait gravi la montagne en 1943 à dos de mule, trois ans avant l'ouverture du site au tourisme.

En 1945, il écrivit ce poème qui rend hommage au "frère" amérindien oublié qui l'a construit : "Je viens parler par votre bouche morte", écrit le poète, couronné en 1971 par le prix Nobel de littérature.

APPS

## MAGAZINE

## "Founoun", un nouveau magazine dédié aux créations culturelles et artistiques des jeunes talents

Le ministère de la Culture et des arts vient de lancer "Founoun", un nouveau magazine culturel dédié aux créations des jeunes talents dans les domaines culturels et artistiques.

Troisième du genre à être lancé par le ministère de la Culture en 2020, après la magazine culturelle "Inzyahat" et "Ladjdar" consacré au patrimoine matériel et immatériel, "Founoun" consacre son premier numéro au Cheb Hasni, le chanteur de raï assassiné en septembre 1994.

"Hasni icône de la chanson romantique" est le titre d'un dossier spécial sur cet artiste qui a réussi, en peu de temps, à conquérir un large public dans une conjoncture difficile à la fin des années 90.

A 26 ans à peine, Hasni était devenu l'idole d'une jeunesse qui se reconnaissait dans ses chansons.

Ce premier numéro fait, par ailleurs, la part belle au théâtre et au cinéma sans omettre d'autres arts comme la photographie, la musique et la poésie.

Il présente également des portraits de jeunes talents révélés dans divers

domaines artistiques, à l'instar du jeune metteur en scène de théâtre Okbaoui Cheikh d'Adrar et de la comédienne Wahiba Baali de Tamanrasset, devenue célèbre pour son rôle dans la pièce "Nedjma" du réalisateur Ahmed Ben Aissa.

"Founoun" met aussi en lumière des talents prodiges dans d'autres arts comme la musique et le chant en consacrant des pages à de jeunes artistes aspirant à percer dans ces domaines, dont le jeune chanteur, parolier et compositeur Ibrahim Haderbach, également ingénieur de son.

Le magazine publie, en outre, des contributions sur la danse à travers le portrait du break dancer Youba Abelfettah, connu des amateurs de cet art tant à l'intérieur qu'à l'étranger, ainsi que sur le dessin à travers les portraits de l'artiste peintre Medina Brahami et la fan de Manga Dounia Benchiha.



Outre des articles consacrés à de jeunes talents prometteurs dans la photographie et la littérature, le premier numéro de "Founoun" traite aussi des arts audiovisuels en présentant l'expérience de la réalisatrice, graphiste et documentaliste Drifa Mezener, qui a lancé "Tahya Cinéma" (Vive le cinéma), une plateforme digitale destinée aux professionnels algé-

riens du septième art. Le lecteur trouvera également un dossier sur les instituts et écoles de la formation artistique en Algérie. L'ONCI assure la supervision générale de ce nouveau magazine, dont le rédacteur en chef est le journaliste et réalisateur, Nabil Hadji, tandis que la ministre de la Culture, Malika Bendouda en est la responsable de la publication.

## MÉDIAS

## El Moudjahid lance une nouvelle version de son site internet

Le quotidien national El Moudjahid a lancé, à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, une nouvelle version de son site internet, avec un design plus "épuré" privilégiant le multimédia.

Le site se décline en plusieurs rubriques dédiées aux domaines de la politique nationale et internationale ainsi que ceux de l'économie, de la société, de la culture et du monde du sport.

El Moudjahid online est alimenté en continu par des informations liées à ces divers secteurs.

Une équipe de journalistes et de techniciens veillent ainsi quotidiennement à tenir les internautes informés de l'évolution de l'actualité.

Accessible à l'adresse <https://www.elmoudjahid.com>, le site offre une ergonomie adaptée à

la recherche de l'information avec la possibilité de s'inscrire au service alerte pour être informé en premier des derniers articles en plusieurs langues (français, arabe, anglais et espagnol) et illustrées avec des images avec une sélection d'articles proposée.

La version électronique du journal est également disponible sur le site qui offre aussi la possibilité de s'inscrire à la newsletter.

Le journal, lancé sur la toile en 1998, est aussi présent à travers les réseaux sociaux pour accéder à son contenu.

Sur un autre plan, un accord-cadre de coopération dans le domaine de la formation entre El Moudjahid et l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des Sciences de l'Information (ENSJSI d'Alger) sera signé prochainement.

La signature de cet accord scel-

lera officiellement une relation de partenariat avec le doyen de la presse écrite en Algérie et l'Ecole de journalisme.

En vertu de ce document, la collaboration entre les deux entités signataires traitera notamment de l'accompagnement par El Moudjahid des étudiants de l'ENSJSI dans le cadre de leur stages pratiques, de la formation des journalistes, de la tenue des manifestations scientifiques, colloques, tables rondes ayant pour objet des questions d'intérêt commun, ainsi que l'initiation de programmes de recherche appliquée sur les thématiques d'actualité. Sur la base de cet accord-cadre, il est également question d'une coréalisation de sondages d'opinion (lectorat, marketing, publicité) pour le journal El Moudjahid et notamment l'échange d'informations et de documentation.

## BIENS CULTURELS

## La France remet au Maroc près de 25.000 objets archéologiques pillés

La France a officiellement remis jeudi aux autorités marocaines près de 25.000 objets archéologiques, un ensemble exceptionnel qui avait été saisi en France lors de trois contrôles douaniers et illustrent le "fléau" du pillage de biens culturels, rapportent des médias.

C'est lors d'une cérémonie dans la ville fran-

çaise de Marseille (sud-est) au Musée des cultures de la Méditerranée (Mucem) que la remise a eu lieu.

Les contrôles ayant permis la saisie remontent à 2005 et 2006 dans des villes du sud de la France.

L'ensemble saisi était remarquable au niveau du volume, mais aussi de la typologie des objets,

dont certains relevaient de la géologie ou d'autre témoignaient de l'histoire des hommes qui ont précédé l'écriture", a exposé Xavier Delestre, conservateur régional de l'Archéologie.

Parmi ces biens, un crâne de crocodile, des fossiles, des dents de poissons ou reptiles, ou des plaques gravées dont cer-

taines datées du néolithique. La question du pillage archéologique est un phénomène mondial "qui prend de l'ampleur ces dernières années à cause des conflits".

On a une recrudescence de ventes illégales qui sont favorisées aussi par les réseaux sociaux, les sites de vente en ligne", a expliqué M. Delestre.









## HAND / SÉLECTION ALGÉRIENNE Le DTN regrette une préparation "fortement" perturbée au Mondial

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Abdelkrim Bechkour, a regretté mercredi que la préparation de l'équipe nationale en vue du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier), soit "fortement" perturbée en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

"On devait nous déplacer ce mercredi en Tunisie pour disputer deux matchs amicaux face à la sélection locale.

Nous avons même reçu l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports pour effectuer le déplacement par voie terrestre, mais nous avons fini par annuler le voyage en raison de l'indisponibilité de l'ensemble du groupe.

Quatre joueurs ont passé aujourd'hui des tests de dépistage du Covid-19. On ne pouvait pas programmer un regroupement au vu de la situation actuelle", a indiqué à l'APS le DTN. Après deux premiers stages effectués à Annaba sous la conduite du sélectionneur français Alain Portes, le Sept national a été touché de plein fouet par le Covid-19, lors du troisième regroupement qui s'est déroulé à Alger, poussant l'instance fédérale à l'interrompre pour des raisons sanitaires.

Les deux premiers stages se sont déroulés dans les meilleures conditions, mais celui d'Alger n'a pu aller à son terme. Les quatre joueurs testés positifs ont refait mercredi leurs tests, alors que les autres testés négatifs devront également refaire leurs analyses pour confirmer qu'ils n'ont pas été infectés", a-t-il ajouté.

Interrogé sur la suite de la préparation de l'équipe nationale en vue du rendez-vous mondial, Bechkour a indiqué qu'il n'y avait pour le moment "aucune visibilité".

"C'est difficile de se projeter, tant que le groupe n'est pas encore au complet. Nous sommes en contact permanent avec les joueurs pour leur faire rappeler la nécessité de respecter strictement les gestes barrières et surtout nous signaler le moindre éventuel symptôme qui pourrait apparaître". Avant d'enchaîner: "Le seul stage programmé officiellement est celui prévu en décembre prochain en Pologne avec au programme quatre matchs amicaux: deux face à la sélection locale A et deux autres devant la sélection B. Même si les frontières aériennes resteront fermées, nous allons trouver une solution pour ne pas rater ce stage important", a-t-il conclu. Au Mondial-2021, le Sept algérien fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les camarades de Messaoud Berkous débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).

## L'Assemblée élective de l'ASOIF le 9 novembre en mode virtuel

L'Association des Fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF) tiendra son assemblée générale élective, le 9 novembre en ligne, a annoncé son Conseil sur le site officiel de l'instance.

"Suite à une réunion organisée en vidéoconférence pour arrêter les points clés à discuter lors de la prochaine AG élective, le Conseil de l'Association des Fédérations Internationales Olympiques d'été (ASOIF) a arrêté la date du lundi prochain pour la tenue de l'AG en mode virtuel", a indiqué le communiqué du Conseil, rappelant que cette AG était initialement prévue pour le printemps de l'actuelle année, mais reportée en raison de la pandémie de COVID-19. Le vote se déroulera par des moyens électroniques sécurisés lors de la réunion virtuelle. L'Assemblée générale décidera également de certains amendements aux statuts de l'ASOIF pour garantir un langage non sexiste et permettre à l'Association de tenir son Assemblée générale virtuellement et de voter par voie électronique à l'avenir.

Sur un autre volet, le Conseil de l'ASOIF a nommé, la secrétaire générale de la fédération équestre internationale (FEI), Sabrina Ib??ez, nouvelle présidente du groupe consultatif sur la diversité et l'égalité des sexes de l'ASOIF, et Tom Dielen, secrétaire général de World Archery, nouveau président du groupe consultatif de l'ASOIF sur le parasport.

APS

## AG ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DE BOXE Rejet des bilans moral et financier de l'exercice 2019

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de boxe (FAB), réunis en session ordinaire mardi au Centre sportif de "Sveltesse" à Chéraga (Alger), ont rejeté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2019.

Les travaux de l'AG se sont déroulés en présence de 32 membres (24 ligues et les huit meilleurs clubs) sur les 43 que compte l'assemblée générale de la FAB, sous l'égide de Youcef Khelifi, président de directoire ainsi que les représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et du Comité olympique et sportif algérien (COA).

Les membres de l'AGO ont d'abord procédé à la lecture et l'approbation du bilan moral de l'exercice 2019 qui a été rejeté par 24 membres, alors que neuf (09) ont voté oui, avant de passer à l'adoption du bilan financier-2019, rejeté également par 23 membres, contre huit (08) pour et un bulletin nul. "Nous avons assisté à une session ordinaire qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions, marquée par un rejet des deux bilans, ce qui dénote de la responsabilité des membres de l'assemblée générale qui ont, à travers ce vote, désavoué la gestion administrative et financière de l'instance fédérale.", a déclaré à l'APS Youcef Khelifi, président de directoire de la FAB.

Programmée le 24 septembre dernier à Alger, l'AGO avait été interrompue suite à la demande des membres du bureau fédéral qui avaient exigé la démission de Nehassia Abdelmadjid du poste de président, lui reprochant notamment sa "mauvaise gestion". Finalement, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a pris la décision de suspendre le président de la FAB ainsi que son bureau fédéral.



Un directoire composé de trois membres a été mis en place pour préparer l'AG ordinaire ainsi que l'assemblée élective.

"Nous sommes très conscients du poids de la responsabilité, mais nous demandons à tous les membres de la famille de la boxe algérienne de travailler ensemble pour aller de l'avant et mettre l'intérêt de la discipline au-dessus de tout.

Notre mission consiste à gérer les affaires courantes et préparer la prochaine assemblée ordinaire 2020 ainsi que l'AG élective.", a-t-il précisé.

De son côté, le commissaire au compte, Saïd Kouimia, a noté lors de la présentation du bilan financier, l'absence des procès-verbaux de passations de consignés entre Mourad Ouhib, président de la FAB du 1 janvier 2019 au 12 mai 2019 et Abdelmadjid Nehassia, président de l'instance fédérale, le 19 mai 2019 au 31 décembre 2019. Il également fait savoir que la fédération algérienne doit met-

tre en place un registre d'inventaires qui "n'existe pas à ce jour", en enregistrant la totalité du patrimoine mobilier et immobilier, conformément à la réglementation en vigueur.

"La FAB doit mettre en place une structure de gestion de contrôle financier des ligues et clubs, conformément à l'article 2 alinéa 15 des statuts de la FAB, chose qui n'a pas été faite par les responsables de l'instance.

La commission de finance, chargée de contrôler la gestion interne et diriger des enquêtes, n'a pas été installée par l'assemblée générale, selon l'article 9 des statuts internes.", a-t-il souligné.

Dans le même contexte, le représentant du MJS, Sid-Ahmed Amroumi, a indiqué à l'APS que "le rejet du bilan financier peut conduire les anciens responsables à des poursuites judiciaires, parce qu'il s'agit tout simplement de la gestion des deniers publics de l'Etat.". "L'inspection générale relevant du

MJS a déjà fait son rapport sur la gestion financière de la fédération de boxe et tous les dépassements constatés pourront conduire à des poursuites judiciaires", a-t-il expliqué à l'APS. Elu le 4 mars 2017 à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020 en remplacement de Nabil Sadi, Nehassia avait été d'abord suspendu par le MJS pour "mauvaise gestion" avant d'être déchu de son poste par les membres de l'Assemblée générale, réunis en session extraordinaire le 15 juillet 2017 et une assemblée élective avait été organisée le 1er août de la même année, portant Abdesslam Draa à la tête de la FAB.

Mais suite au verdict du Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS), Nehassia a été, le 7 mai 2019, rétabli dans ses droits en tant que président "légitime" de l'instance fédérale, avant d'être suspendu à nouveau par le MJS le 10 octobre dernier et un directoire, composée de trois membres, a été installé.

## ATHLÉTISME / ELITE NATIONALE - PRÉPARATION Une trentaine d'athlètes en stage bloqué à Tikjda

Une pré-sélection d'environ trente athlètes effectuera un stage bloqué du 11 novembre au 2 décembre au Centre national de sport et loisir de Tikjda (Bouira), en vue des importantes échéances à venir, a-t-on appris mercredi auprès de la fédération

algérienne d'athlétisme (FAA). "Les athlètes concernés sont spécialisés en demi-fond, cross-country et marche, et leur prochain stage entre dans le cadre de la préparation des échéances internationales pour l'année 2021" a précisé l'instance fédérale

dans un bref communiqué, sans dévoiler l'identité des sportifs en question. Un regroupement qui selon la même source se déroulera dans le respect le plus strict du protocole sanitaire, pour éviter tout risque de propagation du coronavirus.

## ALGÉRIE - FORMATION

### Le COA organise le 2<sup>e</sup> atelier scientifique, samedi prochain à Ben Aknoun

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) organise le deuxième atelier scientifique le samedi 7 novembre courant au niveau de son siège social, sis à Ben Aknoun, sur les hauteurs d'Alger, a-t-on appris mardi auprès de ladite instance. "Le Comité

Olympique et Sportif Algérien, organise des ateliers scientifiques périodiques à l'attention de tous les acteurs de la santé dans le sport national" a rappelé le COA dans son communiqué. A cet effet, les médecins et les kinésithérapeutes des fédérations

sportives nationales, du Centre nationale de la médecine du sport (CNMS) et du Centre hospitalier universitaire (CHU) Maouche, chargés du suivi et de la prise en charge de nos sportifs sont tous invités à participer à cet atelier. "Deux principaux su-

jets" seront au thème de cet atelier, à savoir "la viscosupplémentation chez le sportif, et l'intérêt de la kinésithérapie dans la prise en charge des points Trigger", a encore précisé le COA concernant cet atelier, qui se déroulera de 9h00 à 12h00.

## AFROBASKET-2021 / ALGÉRIE Le prochain stage "risque d'être annulé" à cause du Covid-19

Le prochain stage de préparation de la sélection algérienne de basket-ball, prévu du 4 au 10 novembre à Alger, "risque d'être annulé" à cause de plusieurs cas positifs à la Covid-19 au sein du groupe, a-t-on appris mardi auprès du sélectionneur national, Bilal Faïd.

"Les résultats des tests PCR, reçus lundi soir, ont révélé quatre cas positifs à la Covid-19 au sein du groupe. Il s'agit de moi et trois joueurs.

Maintenant pour le stage prévu à partir de mercredi, nous attendons la décision du staff médical, seul habilité à décider d'annuler ou de maintenir le regroupement", a déclaré Faïd à l'APS.

Le "Cinq" algérien, qui prépare les éliminatoires de l'Afrobasket-2021 dont le 1er tournoi est prévu du 27 au 29 novembre à Kigali (Rwanda), avait déjà enregistré cinq cas positifs à la Covid-19 lors de son stage de reprise, fin septembre.

"Nos entraînements se déroulent à la salle de Staoueli (Alger), que nous partageons avec nos sélections U18 (filles et garçons) et le GS Pétroliers.

Même si nous respectons le protocole sanitaire anti-Covid mis en place par les autorités, nous sommes exposés à beaucoup de risques de contaminations", a-t-il estimé.

L'entraîneur national est également revenu sur le déplacement de son équipe à Kigali, indiquant qu'à moins d'un mois du début du tournoi la Fédération algérienne



(FABB) n'a toujours pas de plan de vol pour se rendre dans la capitale rwandaise.

"A moins d'un vol spécial, le déplacement à Kigali risque d'être annulé.

Avec la fermeture des frontières nous n'avons pas réussi à trouver un plan de vol pour nous rendre à Kigali", a-t-il déclaré.

Malgré les difficultés liées à la pandémie et le manque

de sponsoring-partenaires, le coach national espère que les entraînements pourront reprendre rapidement, afin d'être compétitif lors des éliminatoires de l'Afrobasket-2021.

Le Cinq algérien, dont la dernière participation à l'Afrobasket remonte à 2015, s'était qualifié aux éliminatoires du Championnat d'Afrique 2021 en prenant le

meilleur sur le Cap-Vert, lors du tournoi préliminaire disputé en janvier dernier à Alger. Versée dans le groupe D des éliminatoires de l'Afrobasket-2021, l'Algérie évoluera aux côtés du Nigeria, du Mali et du Rwanda. Le premier tournoi est prévu du 27 au 29 novembre à Kigali (Rwanda), alors que le deuxième est programmé du 14 au 17 février 2021 à Bamako (Mali).

## Report du symposium annuel de l'Agence mondiale antidopage

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a annoncé, sur son site officiel, le report de l'édition 2021 de son symposium annuel en raison de l'incertitude persistante liée à la pandémie de coronavirus (COVID-19).

Le prochain symposium annuel de l'AMA devait se tenir les 17 et 18 mars 2021 à Lausanne, en Suisse.

Le symposium de l'AMA, qui est traditionnellement l'événement principal du calendrier antidopage annuel, réunit des intervenants du domaine de la lutte contre le dopage issus de fédérations internationales, d'organisations nationales et régionales antidopage et d'organisations responsables de grandes manifestations. Des représentants de

commissions de sportifs, de gouvernements, de laboratoires accrédités par l'AMA, d'Unités de gestion du passeport biologique de l'athlète et d'autres partenaires essentiels à la lutte pour un sport propre tels que médias, chercheurs et fournisseurs de services, sont aussi généralement conviés à cet événement.

"Compte tenu de l'importance pour l'AMA et la communauté antidopage de se réunir en personne, surtout après une si longue période d'éloignement social, nous espérons pouvoir ir proposer un symposium avec une participation physique et virtuelle en mars prochain", a indiqué le directeur général de l'AMA, Olivier Niggli. Toutefois, et compte tenu de la situation sanitaire actuelle dans le

monde et des restrictions imposées en Suisse en matière de rassemblements, l'AMA n'était pas confiante de pouvoir offrir un programme et une expérience de réseautage que les participants apprécieraient et auxquels ils sont habitués.

"Par conséquent, comme l'AMA l'a fait cette année après l'annulation de l'édition 2020 en raison de la pandémie, l'AMA couvrira par d'autres moyens les sujets principaux qui auraient été présentés et discutés, y compris par des webinaires", selon l'Agence mondiale antidopage.

Dans l'intervalle, l'AMA a provisoirement arrêté les dates des 19 et 20 octobre 2021 pour organiser un symposium en personne ou hybride.

## JM ORAN-2022

### Bientôt des sessions de formation au profit de 1.000 guides touristiques

Des sessions de formation au bénéfice de pas moins de 1.000 guides touristiques seront lancées prochainement à Oran en prévision de la 19e édition des jeux méditerranéens de l'été 2022, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

Le bureau de tourisme de la ville d'Oran, l'initiateur de cette opération, a déjà arrêté les conditions à remplir par les candidats aux sessions de formation en question, a-t-on ajouté de même source.

Parmi ces conditions, les concernés doivent être âgés

entre 18 et 35 ans, tout en ayant un niveau universitaire et maîtrisant au moins une langue étrangère, détaille-t-on.

Les organisateurs ont également fait savoir que ces sessions de formation sont ouvertes aux personnes aux besoins spécifiques.

Dans le même ordre d'idées, le comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM), dirigé par l'ancien champion algérien en natation Salim Iles, a annoncé avoir reçu au sein de son siège un groupe d'étudiants accom-

pagnés par le professeur Senhadji. "L'occasion a permis d'effectuer une séance de travail avec la Commission des cérémonies d'ouverture, de clôture et des activités culturelles.

Des circuits touristiques, bien étudiés, ont été proposés pour la mise en valeur de la ville d'Oran comme destination touristique d'excellence", a indiqué le COJM sur sa page facebook officielle.

Le même organisme a fait savoir, en outre, que "les étudiants ont, aussi, proposé des modèles de restauration,

renovation et modernisation des sites historiques et culturels de la ville", poursuivant que "plusieurs séances de travail, entre les deux parties, sont programmées dans les prochains jours".

Les organisateurs des JM, prévus du 25 juin au 5 juillet 2022, disent accorder un intérêt particulier à l'aspect touristique à l'occasion de cette manifestation sportive régionale que l'Algérie va abriter pour la deuxième fois de son histoire, après avoir accueilli à Alger la septième édition en 1975, rappelle-t-on.

## ATHLÉTISME/ WORLD ATHLETICS (DISTINCTION)

### Les dix femmes nommées pour le trophée d'athlète de l'année 2020 connues

La fédération internationale d'athlétisme, (World Athletics), a dévoilé mercredi les dix femmes présélectionnées pour le trophée de l'athlète féminin de l'année en 2020 le 5 décembre prochain, virtuellement.

Parmi elles, cinq ont battu un record du monde en cette année particulière : les Ethiopiennes Ababel Yeshaneh (semi-marathon) et Letesenbet Gidey (5000m), la Kényane Peres Jepchirchir (semi-marathon), la Néerlandaise Sifan Hassan (heure) et la Vénézuélienne Yulimar Rojas (triple-saut en salle).

Les demi-fondeuses Kényanes Hellen Obiri et Faith Kipyegon, la Britannique Laura Muir, la révélation Néerlandaise Femke Bol (400m haies), et la sprinteuse jamaïcaine Elaine Thompson-Herah font aussi partie de la liste.

Pour rappel, World Athletics a dévoilé lundi la liste des dix nominés pour le trophée masculin de l'année 2020 : les Américains Donovan Brazier, Ryan Crouser et Noah Lyles.

Les Ougandais Joshua Cheptegei et Jacob Kiplimo, les Suédois Armand «Mondo» Duplantis et Daniel Stahl le Kenyan Timothy Cheruiyot, l'Allemand Johannes Vetter, et le Norvégien Karsten Warholm. Un vote réparti en trois périodes permettra de déterminer les cinq finalistes.

Le Conseil de World Athletics et la World Athletics Family voteront par courrier électronique, tandis que les fans pourront voter en ligne via les plateformes de médias sociaux de World Athletics. Les votes du Conseil comptent pour 50 %, les deux autres catégories représentent 25 %. Le vote se terminera le 15 novembre à minuit.

## MOTOGP - PANDÉMIE Encore positif au Covid-19, l'Italien Valentino Rossi incertain pour le GP d'Europe

L'écurie Yamaha a annoncé mercredi que son pilote italien Valentino Rossi, qui a manqué les deux derniers Grands Prix moto à cause du coronavirus, a été une nouvelle fois testé positif mardi, ce qui le rend "incertain de participation au GP d'Europe", prévu entre vendredi et dimanche, à Valence.

"Le dernier test PCR de Rossi, réalisé le mardi 3 novembre, a été positif au Covid-19", a indiqué Yamaha dans un communiqué, ajoutant que l'Italien sera de nouveau testé ce mercredi. "S'il est négatif, il lui restera assez de temps pour effectuer le deuxième test PCR requis, pour participer au GP et s'envoler vers Valence", assure la marque japonaise. Si Rossi n'est pas en mesure de présenter les deux tests négatifs et réalisés comme requis à 48 heures d'intervalle pour pouvoir reprendre sa place dans le paddock du MotoGP, il sera cette fois remplacé, ce qui n'était pas le cas jusque-là. C'est l'Américain Garrett Gerloff (25 ans), qui représente Yamaha en Championnat du monde de Superbike, qui a été choisi pour être la doublure de Rossi.

## LIGUE 1 - COVID-19 Un cas positif confirmé au MCA, sept joueurs suspects

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) a annoncé mardi soir la détection d'un cas positif confirmé au coronavirus (Covid-19), alors que sept joueurs sont suspects et seront soumis à de nouveaux tests de dépistage dès mercredi.

Le joueur en question testé positif est le défenseur Nabil Lamara, "qui a présenté quelques légers symptômes", selon le médecin de l'équipe Zinedine Ladj, interrogé par la page officielle Facebook du MCA.

L'ancien joueur du RC Kouba a été aussitôt invité à quitter le stage qui se déroule à Ain Bénian (Alger) pour se confiner à domicile.

"Les sept autres joueurs suspectés vont passer mercredi d'autres tests de dépistage de type PCR, pour confirmer ou non leur infection", a ajouté le Dr Ladj. Le club a entamé lundi un stage de cinq jours à l'école supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) d'Ain Bénian, ponctué par un tournoi qu'il organise à la mémoire de son ancien entraîneur, le défunt Smaïl Khabatou, de jeudi à samedi au stade Ahmed-Falek d'Hydra (Alger), avec la participation également du Paradou AC, de la JS Kabylie et du NA Hussein-Dey.

Le club algérois a effectué jusque-là trois stages, dont un à Mostaganem, avec au programme trois matchs amicaux disputés face à l'équipe nationale des moins de 20 ans (3-3), l'équipe de la Gendarmerie nationale (3-1) et l'Olympique Médéa (1-1).

Le MCA, vice-champion d'Algérie, entamera la saison 2020-2021 en déplacement face à l'USM Bel-Abbès, à l'occasion de la première journée prévue le samedi 28 novembre.

## LIGUE 1 (PRÉPARATION) Le NAHD s'impose 1-0 face à la sélection nationale U-20

Le NA Hussein-Dey s'est imposé mardi face à l'équipe nationale des moins de 20 ans sur le score de 1-0, en match amical disputé au stade annexe de l'enceinte olympique du 5-juillet, en prévision du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, prévu le samedi 28 novembre.

L'unique but de la partie a été inscrit par Moncef Chakib Taguemount à la 73e minute de jeu.

Le Nasria restait sur une défaite concédée mardi dernier en déplacement face au CS Constantine (1-0).

De son côté, l'équipe nationale des U20, sous la conduite de Saber Bensmaïn, poursuit son cycle préparatoire, après avoir fait deux matchs nuls face à la 1re Région militaire (0-0) et devant le MC Alger (3-3).

Les U-20 préparent le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) en Tunisie, prévu en décembre prochain, qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

Le NAHD enchaînera jeudi en défiant la JS Kabylie, en demi-finale du tournoi organisé par le MC Alger au stade Ahmed Falek de Hydra, dédié à la mémoire d'un défunt Smaïl Khabatou, ancien entraîneur du "Doyen". Dans l'autre demi-finale, le MCA affrontera le Paradou AC. La finale se jouera le samedi 7 novembre.

APS

## LIGUE 1 FRANÇAISE Courbis : «Benlameri est une superbe recrue pour l'OL»

Le technicien français Rolland Courbis n'a pas tari d'éloges sur le défenseur international algérien Djamel Benlameri, dont les débuts sous le maillot de l'Olympique lyonnais ont été une réussite, qualifiant le joueur de "superbe recrue".

"A Lille, voir ce joueur d'1,90 m se battre et n'avoir peur de rien, c'est une belle trouvaille et une confirmation pour moi. En plus, il va assez vite malgré son gabarit. C'est vraiment une superbe recrue pour l'avenir.

Plus globalement, je maintiens mon avis exprimé il y a quelques mois, à savoir que l'OL a l'effectif pour terminer second de notre championnat", a-t-il indiqué mardi sur l'antenne de RMC.

Arrivé libre à l'OL après la résiliation de son contrat avec Al-Shabab (Div.1 saoudienne), Benlameri (30 ans) a effectué son baptême du feu avec les "Gones", à l'occasion du match nul décroché en déplacement face à Lille dimanche dernier (1-1), en clôture de la 9e journée du championnat. Contraint d'apporter un changement tactique après l'expulsion du défenseur Marcelo au début de la deuxième période (50e), l'entraîneur lyonnais Rudi Garcia a décidé d'incorporer Benlameri en remplacement



d'Houssam Aouar, dans l'objectif de stabiliser la défense et préserver le point du match nul. Le défenseur central des "Verts" a été crédité d'une belle prestation, parvenant notamment à dégager 5 balles dangereuses et gagner 5 duels, selon les statistiques de la rencontre. "J'ai eu le

plaisir de connaître Benlameri en Algérie. C'est un garçon adorable, un guerrier.

Je ne suis pas surpris de son entrée contre Lille. En plus, ce n'est pas facile pour un joueur sans rythme d'entrer dans un tel match.

C'est une trouvaille de Djamel Belmadi (sélectionneur

de l'Algérie, ndlr), il a fait une CAN-2019 extraordinaire", a ajouté Courbis, passé notamment par l'USM Alger durant la saison 2012-2013.

Pour rappel, Benlameri s'est engagé avec le club français en octobre dernier pour un contrat d'une saison, plus une autre en option.

## Décès de l'ancien joueur de l'USMBA Kaddour Lakhali

L'ancien joueur de l'USM Bel-Abbès, Kaddour Lakhali, est décédé mercredi des suites d'une longue maladie, a annoncé le club de Ligue 1 de football.

Agé de 46 ans, Kaddour Lakhali a rendu l'âme en France où il a été transféré pour se soigner il y a plusieurs mois, précise-t-on.

Le défunt, qui a porté les couleurs des sélections nationales (toutes catégories), est considéré comme l'un des meilleurs joueurs qu'a produits la formation de la "Mekerra" au cours des trois dernières décennies, estiment les observateurs.

Il fut aussi l'un des artisans du pre-

mier sacre du club en Coupe d'Algérie en 1991 lors de la finale remportée face à la JS Kabylie. Il avait par la suite porté les couleurs de l'ES Mostaganem, avant qu'il ne retourne au bercail quelques années après, plus précisément lors du règne de l'ancien président de l'USMBA, Zoubir Ghalem.

## LIGUE 1 ALGÉRIENNE - PANDÉMIE Aucun cas positif à l'USM Alger

La direction de l'USM Alger a annoncé mardi soir que les tests de dépistage, dont les résultats avaient été révélés un peu plus tôt dans l'après-midi, n'avaient révélé aucun cas positif au COVID-19.

"A notre retour de Mostaganem, où notre équipe première avait effectué un stage

de préparation, nous avions procédé à des tests PCR qui avaient révélé la présence de cinq cas positifs, mais asymptomatiques, au sein de notre effectif.

Ainsi, après avoir respecté la période de confinement pour ces personnes, nous avons procédé à de nouveaux tests lundi et dont les résul-

tats, obtenus le lendemain, ont tous été négatifs" a détaillé la direction des Rouge et Noir. Une situation ayant réjoui particulièrement le staff technique, car il pourra disposer de la totalité de son effectif dans cette dernière ligne droite de la préparation d'intersaison. D'autre part, l'USM Alger dispute son pre-

mier match amical ce mercredi contre la JS Saoura.

Le coup d'envoi de la saison 2020-2021 est prévu le 28 novembre courant, mais l'USMA entrera en compétition une semaine plus tôt, car devant disputer la Supercoupe d'Algérie, le 21 novembre, contre le CR Belouizdad.

## ALGÉRIE Plusieurs sujets au menu de la réunion du Bureau fédéral, jeudi prochain

Plusieurs sujets seront à l'ordre du jour de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, prévue jeudi prochain, à 10h00, au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) à Dely Brahim (Alger), a-t-on appris mercredi auprès de cette instance. Les travaux débiteront par

l'adoption du procès-verbal de la session du 4 octobre 2020, après quoi, il sera procédé à l'étude de différents rapports, provenant des Ligues, de la Direction technique nationale (DTN) et des différentes commissions, relevant de la FAF. En effet, outre les rapports des Ligues

de football professionnel, amateur et inter-région, il sera également question de football féminin et de Futsal. Le BF s'intéressera également aux rapports des commissions médicale, de finances, de résolution des litiges, de Coupe d'Algérie, d'arbitrage et de Beach-soccer.

## LIGUE 1 (PRÉPARATION) Le CS Constantine s'incline en amical face à l'Olympique Médéa (1-2)

Le CS Constantine s'est incliné mardi face à l'Olympique Médéa (1-2), mi-temps (0-1) en match amical préparatoire disputé au stade Ben Abdelmalek Ramdane de Constantine, en vue de la nouvelle saison du championnat de Ligue 1 de

football, dont le coup d'envoi est prévu le 28 novembre. Les visiteurs ont marqué à deux reprises par Kemoukh et Khellallah, avant que les locaux ne réduisent la marque par Bentahar en seconde période. Le CSC restait sur une victoire à

Constantine mardi dernier en amical face au NA Hussein-Dey (1-0), alors que l'OM a fait match nul jeudi face au MC Alger (1-1) à l'école supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) d'Ain Bénian. La formation de Médéa, dirigée sur

le banc par le revenant Chérif Hadjar, effectue actuellement un stage à Seraïdi à Annaba. Lors de la première journée du championnat, le CSC accueillera le nouveau promu le WA Tlemcen, tandis que l'O. Médéa recevra la JS Saoura.

## Salah rejoint Gerrard

Buteur lors du festival contre l'Atalanta (0-5), mardi, Mohamed Salah (28 ans, 3 matchs et 2 buts en LaC cette saison) est encore un peu plus entré dans l'histoire de Liverpool. En effet, l'ailier égyptien est devenu le co-meilleur buteur des Reds en Ligue des Champions avec 21 réalisations. Le Pharaon fait aussi bien que la légende vivante du club, Steven Gerrard.



## PSG : LA TENDANCE SE CONFIRME AVEC DELE ALLI !

Pisté par le PSG cet été, Dele Alli est finalement resté à Tottenham. Mais alors que sa situation ne s'arrange guère chez les Spurs, le milieu anglais pourrait être prêt en janvier. A l'affût de la moindre occasion sur le marché, Leonardo a tenté jusqu'aux derniers du mercato estival de mettre la main sur Dele Alli. Le milieu offensif de Tottenham était en manque de temps de jeu avec José Mourinho et aurait pu changer d'air, mais son club a finalement décidé de le conserver. Sa situation n'a toutefois pas évolué chez les Spurs, et Dele Alli serait aujourd'hui frustré comme le révèle le Daily Telegraph, qui précise que le président Daniel Levy aurait repoussé 3 offres du PSG pour l'international anglais. Dele Alli doit donc manger son pain noir, en attendant peut-être le prochain mercato hivernal.

The Mirror indique également que Dele Alli serait frustré de sa situation à Tottenham, lui qui aurait pu partir en prêt durant l'été. Alors qu'il n'a disputé que 66 minutes en Premier League cette saison, l'international anglais pourrait ainsi refaire parler de lui en janvier en demandant un prêt, qui pourrait être cette fois-ci accordé par Tottenham si José Mourinho ne change pas ses plans d'ici là. Une opportunité que pourrait donc saisir Leonardo puisque le Daily Mail annonçait il y a quelques jours que le PSG était toujours à l'affût dans ce dossier.

## SERGIO RAMOS : «ON SAVAIT QUE C'ÉTAIT À LA VIE À LA MORT»

Vainqueur face à l'Inter Milan mardi soir (3-2 en Ligue des Champions, le Real Madrid s'est totalement relancé dans la course à la qualification.

Soir de première pour le Real Madrid ! Opposé à l'Inter Milan, mardi soir, en Ligue des Champions, le club madrilène a signé son premier succès de la saison en Ligue des Champions (3-2). Un succès précieux pour le Champion d'Espagne, totalement relancé dans la course à la qualification, qui faisait le bonheur de son capitaine.

Auteur du second but de son équipe face aux Milanais, Sergio Ramos s'est en effet félicité de la réaction du Real. Selon lui, la confiance va enfin être de retour dans les rangs de l'équipe entraînée par Zinédine Zidane. "Chaque victoire, l'équipe regagne de la confiance et chasse les doutes générés par les mauvais résultats. On doit se tenir à l'écart de tout ça, aucune opinion ne doit détourner notre attention. On savait que c'était à la vie à la mort. Il y avait beaucoup d'enjeu", a-t-il déclaré après la rencontre.

## POCHETTINO ÉVOQUE SON AVENIR

Mauricio Pochettino attend toujours le bon projet. Libre de tout contrat depuis son départ de Tottenham, l'entraîneur argentin, Mauricio Pochettino, commence à trouver le temps long et il aimerait trouver le bon projet. Toutefois, l'intéressé n'a pas l'intention de se précipiter, comme il l'a annoncé à la BBC. « Il faut que j'attende le bon projet. Je ne fermerai aucune porte. Je me sens toujours prêt à être impliqué dans le jeu. C'est ma passion, pas mon métier. J'ai beaucoup d'énergie et j'aime participer au jeu. Mais en même temps, j'ai besoin de comprendre que c'est un bon moment pour attendre. J'ai appris quand j'étais très jeune que le football vous dictait votre chemin. J'attends de sentir est le bon projet à prendre ». Reste à savoir qui le relancera désormais. Le Real Madrid ? Le Paris Saint Germain ? Affaire à suivre...



## PLÉA SAVOURE SON «PREMIER TRIPLÉ EN LIGUE DES CHAMPIONS»

Alassane Pléa, auteur d'un triplé avec le Borussia Mönchengladbach à l'occasion de la victoire 6-0 contre le Shakhtar Donetsk lors de la 3e journée de Ligue des champions, est revenu sur le match brillant de son équipe au micro de Sky Allemagne : «C'était une belle victoire, un beau résultat pour nous et pour moi une belle soirée avec mon premier triplé en Ligue des champions. Nous avons été solides, on a pris le match sérieusement, on a été à 100% dans les duels, nous avons bien joué collectivement, c'était un match parfait ce soir. (Sur le calendrier chargé) C'est vrai, on joue beaucoup mais nous avons un gros effectif et chacun donne son meilleur. En ce moment on se sent bien et on ne relâche pas nos efforts.»

## PROLONGATION EN VUE POUR TIELEMANS

Le milieu de terrain de Leicester City, Youri Tielemans, devrait se voir offrir une prolongation de contrat par les Foxes. Notamment pour l'empêcher de répondre favorablement aux sirènes d'autres clubs. Bien que considéré en France comme l'un des plus grands flops de la saison 2017-2018 lors de son arrivée à l'AS Monaco en provenance du RSC Anderlecht, Youri Tielemans a su rebondir du côté de Leicester City où il est arrivé en janvier 2019. La saison dernière, il n'a loupé qu'une seule rencontre de Premier League avec les Foxes. Convoité par Manchester United notamment lors du mercato estival 2020, l'international belge devrait voir sa fidélité récompensée par un nouveau contrat affirmant les médias anglais. Il pourrait ainsi pour l'occasion voir son salaire aligné sur celui de James Maddison autour de 120.000 euros par semaine.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**A. CHERBAL**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## PRÉSIDENTE

### Le Président Tebboune "réagit au traitement" et son état de santé "s'améliore progressivement"

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, continue de recevoir un traitement dans un hôpital allemand spécialisé après avoir contracté la Covid-19, a indiqué mardi un communiqué de la Présidence de la République, assurant que l'état de santé du Président "s'améliore pro-



gressivement". "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, conti-

nue de recevoir un traitement dans un hôpital allemand spécialisé après avoir contracté la Covid-19. Le staff médical assure que Monsieur le Président réagit au traitement et que son état de santé s'améliore progressivement conformément au protocole sanitaire", précise le communiqué.

### Le Président Tebboune reçoit davantage de messages de vœux de prompt rétablissement

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi des messages de vœux de prompt rétablissement de la part de présidents de pays frères et amis, ainsi que du Secrétaire général (SG) de la Ligue arabe, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu des messages de vœux de prompt rétablissement de la part du :

- Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed

Aboul-Gheit, - Président de l'Etat des Emirats arabes

unis (EAU), Cheikh Khalifa ben Zayed Al Nahyane,

- Vice-président de l'Etat des EAU, président du Conseil des ministres, Emir de Dubaï, Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum,

- Prince héritier d'Abu Dhabi, vice-chef suprême des forces armées des Emirats arabes unis, Cheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyane,

- La Présidente de la République fédérale d'Ethiopie, Sahle-Work Zewde", précise le communiqué.

## JUSTICE

### Cour d'Alger : Ali Haddad condamné à 12 ans de prison ferme, Ouyahia et Sellal à 8 ans de prison ferme

La chambre pénale près la Cour d'Alger a condamné, mardi, l'homme d'affaires Ali Haddad à 12 ans de prison ferme avec confiscation de ses biens et comptes bancaires et les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de 8 ans de prison ferme, inculpés tous dans des affaires de corruption. La même juridiction a condamné l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Ammar Ghoul à 7 ans de prison ferme, tandis que les anciens ministres du même secteur, Abdelghani Zaalane, Boudjemaa Talai et Amara Benyounes ont été condamnés à un an de prison ferme. Même peine a été infligée aux deux anciens ministres de l'Industrie, Youcef Youssi et Mehjdoub Bedda, tandis que l'ancien ministre des Travaux publics a écopé de 3 ans de prison ferme. Dans la même affaire liée à la corruption notamment le trafic d'influence et octroi d'indus avantages, les deux anciens

walis de Saïda et Annaba respectivement Abdellah Benmansour et Mohammed Selmani ont été condamnés à un an de prison avec sursis. La chambre pénale a décidé également l'acquittement des membres de la famille d'Ali Haddad, à savoir Rebbbouh, Mohammed, Sofiane et Meziane. Le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné, en juillet dernier, l'homme d'affaires Ali Haddad à 18 ans de prison ferme, tandis que les membres de sa famille, à savoir Rebbbouh, Mohammed, Omar, Sofiane et Meziane ont été condamnés à 4 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 millions DA chacun. Les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal avaient été condamnés à une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA.

Il avait prononcé, en outre, des peines de 5 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA

à l'encontre d'Abdelkader Kadi, et 3 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA à l'encontre de Amara Benyounes et Boudjemaa Talai. Quant à l'ancien ministre, Ammar Ghoul, il avait été condamné à 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA, alors que les deux anciens ministres, Mehjdoub Bedda et Youcef Youssi avaient écopé de 2 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA chacun. L'ancien ministre, Abdelghani Zaalane avait été condamné à 3 ans de prison ferme. Le Tribunal avait également condamné à 20 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA, l'ancien ministre de l'Industrie et des Min es, Abdesslem Bouchouareb contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis, alors que les deux walis d'El Bayadh, Abdellah Benmansour et d'Annaba, Mohammed Selmani avaient écopé de deux ans de prison ferme.

## ALGÉRIE-PORTUGAL

### M. Djerad reçoit le ministre portugais des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a reçu mercredi à Alger, le ministre portugais des Affaires étrangères, Augusto Santos Silva, en visite de travail d'une journée en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. "Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a reçu mercredi au Palais du Gouvernement, M. Augusto Santos Silva, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de la République du Por-

tugal qui effectue une visite de travail d'une journée en Algérie", précise la même source.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les voies et moyens devant renforcer la coopération entre les deux pays dans les différents domaines, en sus de la préparation des prochaines échéances bilatérales notamment la 6e session de la réunion de haut niveau algéro-portugaise, conclut le communiqué.

### Le ministre des AE portugais en visite de travail en Algérie (MAE)

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de la République portugaise, M. Augusto Santos Silva, effectue mercredi une visite de travail en Algérie destinée à approfondir la coopération entre les deux pays, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de "la poursuite et de l'approfondissement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre l'Algérie et le Portugal, conformément aux dispositions et à l'esprit du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, signé à Alger le 8 janvier 2005", précise la même source.

La visite constituera une opportunité pour le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum,

"d'envisager avec son homologue portugais les voies et moyens de raffermir le dialogue politique bilatéral et d'élargir les bases de la coopération économique et commerciale entre les deux pays". "Les questions d'actualité régionale et internationale, en particulier la question du Sahara occidental, la crise libyenne, la situation au Mali et dans la région du Sahel et les questions méditerranéennes, figureront également à l'ordre du jour de cet entretien", ajoute le communiqué.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de la République portugaise sera reçu en audience par le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, note la même source.

### ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL L'Algérie poursuit sa participation au Conseil d'administration de l'OIT jusqu'au 14 novembre

L'Algérie poursuit sa participation, en qualité de membre observateur, aux travaux de la 340e session du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) qui se tient en visioconférence du 2 au 14 novembre courant, a indiqué mardi un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. A l'ordre du jour de cette session figurent notamment la suite à donner à la Résolution sur la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail "propositions visant à inclure la question des conditions de travail sûres et salubres" dans le cadre des principes et droits fondamentaux de l'OIT, et ce conformément à la feuille de route adoptée par le Conseil dans sa 337e session, a précisé le communiqué. D'autres questions sont au menu de l'actuelle session, entre autres, la politique et stratégie de l'OIT pour l'inclusion des personnes handicapées et un point sur la préparation de la Ve Conférence mondiale sur le travail des enfants, a ajouté la même source. Le Conseil d'administration du BIT est un organe tripartite comptant dans sa composition des délégués et des représentants des Gouvernements, le patronat ainsi que des syndicats. Il est l'organe exécutif qui prend les décisions relatives à la politique du BIT, arrête l'agenda du congrès international du travail et adopte également le programme et le budget de l'organisation.

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ Un élément de soutien aux groupes terroristes et huit narcotrafiquants arrêtés en une semaine

Un élément de soutien aux groupes terroristes et huit (08) narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 7 quintaux de kif traité saisis en différentes wilayas du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors de multiples opérations exécutées du 28 octobre au 3 novembre, indique mercredi un bilan opérationnel du ministère de la Défense nationale (MDN). Ainsi, dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP "a arrêté un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Oum El-Bouaghi, tandis que deux (02) bombes artisanales ont été découvertes et détruites à Guelma". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays", des détachements de l'ANP "ont arrêté, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, les Garde-frontières, les Garde-

côtes et les services des Douanes, huit (08) narcotrafiquants et saisi, lors d'opérations distinctes, des quantités de kif traité s'élevant à 755,57 kilogrammes", précise la même source. A ce titre, des Garde-côtes "ont arrêté à Ghazaouet deux (02) narcotrafiquants en leur possession 485 kilogrammes de kif traité", alors qu'un autre détachement de l'ANP "a saisi 142 kilogrammes de la même substance à Béchar". De même, les services de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les Garde-frontières "ont arrêté, à Tlemcen et Mostaganem, (02) narcotrafiquants et saisi 66,15 kilogrammes de la même substance", tandis que des Garde-côtes "ont saisi 62,42 kilogrammes de kif traité à Ain Témouchent et Oran". Dans le même sillage, quatre (04) narcotrafiquants "ont été appréhendés et 300,201 comprimés psychotropes et 4 véhicules ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, Mila, Oum El-Bouaghi,

Batna et Souk-Ahras". D'autre part, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamansrasset, In Guezamm et Bordj Badji Mokhtar, 65 individus et saisi 10 véhicules, 15 groupes électrogènes, 9 marteaux piqueurs, 3 détecteurs de métaux, 368 sacs de mélange de pierres et d'or brut et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illégal, ainsi que 2,137 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande", alors que d'autres détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale "ont arrêté 11 individus et saisi 5 fusils de chasse, 3.196 cartouches pour fusils de chasse, 58.223 unités d'articles pyrotechniques et 4.246 unités de différentes boissons, et ce, lors d'opérations distinctes menées à Sétif, Biskra, Ouargla, Batna, Laghouat, Médéa, El-Oued, Oum El-Bouaghi, Djanet et Tiaret. De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 9,088 litres ont été

déjouées à Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras". Dans un autre contexte, les Garde-côtes et les services de la Gendarmerie nationale "ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 935 individus à bord d'embarcations pneumatiques et artisanales à Oran, Tlemcen, Ain Témouchent, Alger, Tipasa, Boumerdes, Chlef, Mostaganem, El-Tarf et Annaba", alors que "36 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Illizi, Tlemcen, El Oued, Tébessa et Rélizane". Les résultats de ces opérations, s'inscrivant dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, reflètent "le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne le communiqué.